

Lignes directrices pour l'évaluation dans les situations d'urgence

Mars 2008



CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

© CICR et Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge 2008.

Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à condition de citer clairement le nom de la présente publication.

Le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont pris toutes les précautions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, le CICR ou la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ne sauraient être tenus responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

La présente publication ne reflète pas nécessairement les décisions ni la politique officielle du CICR ou de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

2009 (Edition original anglaise - Mars 2008)
Comité international de la Croix-Rouge

19 avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Suisse
Téléphone : + 41 22 734 60 01
Courriel : icrc.gva@icrc.org
Site internet : www.icrc.org

2009 (Edition original anglaise - Mars 2008)
**Fédération Internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Case postale 372
CH-1211 Genève 19
Suisse
Téléphone: +41 22 730 42 22
Télécopie: +41 22 733 03 95
Courriel: secretariat@ifrc.org
Site Internet : www.ifrc.org

Table des matières

Abréviations et acronymes _____	5
1 Présentation des lignes directrices _____	7
1.1 Pourquoi une méthodologie de l'évaluation ? _____	7
1.2 À qui s'adressent ces lignes directrices ? _____	7
1.3 Comment utiliser ces lignes directrices ? _____	8
2 Le concept d'évaluation _____	11
2.1 Le cycle de projet _____	11
2.2 L'objectif d'une évaluation _____	12
2.3 Types d'évaluation _____	12
2.3.1 Évaluation rapide _____	12
2.3.2 Évaluation détaillée _____	12
2.3.3 Évaluation continue _____	13
2.3.4 Différences entre les trois types d'évaluation _____	13
3 Cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités _____	17
3.1 Évaluation des secteurs prioritaires _____	20
Partie 1 : Le processus d'évaluation _____	22
4 Introduction _____	23
5 Avant la visite sur le terrain _____	27
5.1 Examen préliminaire de l'information secondaire _	27
5.2 Une évaluation est-elle nécessaire ? _____	28
5.3 Préparer l'évaluation _____	29
5.3.1 Définir les objectifs et le mandat _____	29
5.3.2 Décider du type d'évaluation _____	29

5.3.3	Décider d'inclure ou non des partenaires	29
5.3.4	Effectuer un examen détaillé de l'information secondaire	32
5.3.5	Définir l'information nécessaire	33
5.3.6	Décider des zones à visiter et de la population cible	34
5.3.7	Organiser la collecte de l'information	38
5.3.8	Rassembler les moyens (ressources humaines, calendrier, logistique etc.)	40
6	Pendant la visite sur le terrain	45
6.1	Travail sur le terrain : principes	45
6.2	Travail sur le terrain : activités	46
6.3	Comment collecter l'information	48
6.3.1	Observation	48
6.3.2	Entretiens	49
7	Techniques d'évaluation	57
7.1	Outils participatifs	57
7.1.1	Calendrier journalier	57
7.1.2	Graphique chronologique	59
7.1.3	Méthode de l'empilement proportionnel	59
7.1.4	Calendrier saisonnier	60
7.1.5	Classement par paires	63
7.1.6	Analyse des acteurs	64
7.1.7	Arbre des problèmes	67
7.1.8	Capacité des organisations de personnes	68
8	Après la visite sur le terrain	71
8.1	Analyse	71
8.1.1	Information incohérente	72
8.2	Résumer l'information	74
8.3	Faire la synthèse de l'information	77
8.3.1	Étape 1	77
8.3.2	Étape 2	78
8.3.3	Étape 3	81

8.4	Rapport d'évaluation _____	82
8.4.1	Instruments d'analyse et d'établissement de rapports _____	83
8.4.1.1	Diagramme d'interactions _____	83
8.4.1.2	Analyse FFOC _____	84
8.4.1.3	Graphes _____	85
8.4.1.4	Cartes _____	87
8.4.1.5	Marche transversale _____	94

Partie 2 : Contenu d'une évaluation _____ 98

9 La méthode de l'économie des ménages _____ 101

9.1	Définition de l'économie des ménages _____	101
9.2	La méthode de l'économie des ménages _____	101
9.3	Étapes de la collecte de données _____	102
9.4	Liste de contrôle pour l'évaluation _____	108

10 Principaux éléments à vérifier lors de catastrophe soudaine _____ 113

Figures

Figure 1	Le cycle de projet _____	11
Figure 2	Organigramme de la vulnérabilité et des capacités _____	18
Figure 3	Secteurs prioritaires _____	21
Figure 4	Processus et contenu d'une évaluation _____	23
Figure 5	Le processus d'évaluation _____	25
Figure 6	Régions, zones, sites _____	34
Figure 7	Diagramme d'échantillonnage aléatoire _____	37
Figure 8	Exemple de l'emploi du temps quotidien d'une femme en Afghanistan _____	58
Figure 9	Graphique chronologique _____	59
Figure 10	Empilement proportionnel _____	60
Figure 11	Exemple de calendrier saisonnier _____	62

Figure 12	Classement par paires – exemple des sources d'alimentation _____	64
Figure 13	Grille d'analyse des acteurs – exemple d'une DGN _____	66
Figure 14	Arbre des problèmes – exemple d'une pénurie alimentaire _____	68
Figure 15	Diagramme d'interactions _____	84
Figure 16	Grille d'analyse FFOC – exemple d'une DGN _____	85
Figure 17	Évolution des prix du maïs sur le marché X, au cours de l'année Y _____	86
Figure 18	Zones de sécurité alimentaire _____	87
Figure 19	Carte de dangers/risques _____	88
Figure 20	Carte aérienne _____	90
Figure 21	Carte spatiale _____	92
Figure 22	Marche transversale – Information relevée_	95
Figure 23	Marche transversale – Diagramme transversal _____	96
Figure 24	Processus analytique _____	107

Tableaux

Tableau 1	_____	14
Tableau 2	Avantages et inconvénients des trois types d'équipe _____	40

Abréviations et acronymes

ALNAP	Réseau d'apprentissage actif pour la responsabilité et l'efficacité (<i>Active Learning Network for Accountability and Performance in Humanitarian Action</i>)
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DRU	Unité d'intervention lors de catastrophe (<i>Disaster response unit</i>)
EOC	Centre des opérations d'urgence (<i>Emergency operation centre</i>)
ERU	Unité d'intervention d'urgence (<i>Emergency response unit</i>)
EVC	Évaluation de la vulnérabilité et des capacités
FACT	Équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain (<i>Field assessment and coordination team</i>)
Fédération internationale	Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
FFOC	Forces, faiblesses, opportunités et contraintes
FUSC	Fonds d'urgence pour les secours lors de catastrophes
GPS	Système de positionnement mondial (<i>Global positioning system</i>)
HF	Haute fréquence
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son pays
RDRT	Équipe régionale d'intervention d'urgence (<i>Regional disaster response team</i>)
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes (<i>International strategy for disaster reduction</i>)
SMS	Mini message (<i>Small message service</i>)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
URD	Urgence Réhabilitation Développement
VHF	Très haute fréquence (<i>Very high frequency</i>)
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Présentation



1. Présentation des lignes directrices

1.1 Pourquoi une méthodologie de l'évaluation ?

L'évaluation est un élément essentiel du processus de planification des programmes. Elle fournit l'information qui servira de base aux décisions. Une bonne information ne garantit pas un programme satisfaisant, mais une mauvaise information aboutit de façon quasi certaine à un mauvais programme.

L'utilisation d'une méthodologie standard signifie que l'information obtenue lors de l'évaluation peut être confrontée avec les données collectées lors des évaluations précédentes.

1.2 À qui s'adressent ces lignes directrices ?

Ces lignes directrices sont destinées à quiconque entreprend une évaluation, notamment :

- tous les membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) ;
- les généralistes, dans la mesure où elles ne requièrent aucune connaissance technique.

Les généralistes

Les généralistes n'ont aucun domaine de spécialisation précis, par opposition, par exemple, à un ingénieur en eau et assainissement ou à un diététicien.

Les généralistes jouent un rôle capital lors des évaluations, notamment lorsqu'il est nécessaire d'effectuer une analyse générale des principaux problèmes et de leur impact. Une équipe de généralistes, utilisant ces lignes directrices, peut se scinder pour couvrir une zone étendue en peu de temps. Ces lignes directrices l'aideront à collecter l'information relative à la situation générale et aux secteurs clés (santé, eau, assainissement, etc.). Le recours aux généralistes augmente la flexibilité et permet d'économiser du temps et de l'argent. Toutefois, il n'exclut pas l'intervention de spécialistes. Les conclusions de l'évaluation générale servent de base à une intervention ciblée des spécialistes.

1.3 Comment utiliser ces lignes directrices ?

Les présentes lignes directrices offrent des conseils sur l'organisation d'une évaluation. Le Mouvement intervient dans des situations très diverses. Chaque évaluation est donc différente. Les présentes lignes directrices *n'expliquent pas* chacune des activités propres à chaque évaluation. Cependant, elles fournissent un cadre dans lequel il est possible d'organiser une évaluation. L'utilisation des lignes directrices devrait vous permettre de couvrir les aspects requis pour une évaluation réussie.

Certaines parties seront plus utiles que d'autres, suivant le type de situation auquel vous serez confronté. Les suggestions présentées dans ce document peuvent être adaptées à la situation particulière à laquelle vous êtes confronté. *Curiosité* et *rigueur* sont les éléments essentiels d'une évaluation. Les présentes lignes directrices visent à vous aider à appliquer ces principes dans le contexte d'une situation d'urgence.

Les **chapitres 1 à 3** présentent les concepts généraux.

Les **chapitres 4 à 8** (Partie I) portent essentiellement sur le processus d'évaluation. L'ordre des chapitres correspond schématiquement à celui dans lequel les tâches sont effectuées dans une

véritable évaluation (planification, travail sur le terrain, analyse et établissement de rapport). Cependant, l'évaluation n'est pas un processus linéaire et la plupart de ces tâches se recoupent.

La Partie I a été légèrement adaptée des *Lignes directrices pour l'évaluation des situations d'urgence* de la Fédération internationale (première édition, octobre 2005).

Les **chapitres 9 et 10** (Partie II) portent essentiellement sur le contenu d'une évaluation. La Partie II fournit des conseils sur les éléments à examiner pour mieux comprendre une situation d'urgence. C'est ce que l'on appelle le « contenu » d'une évaluation.

Le CICR a élaboré un résumé des lignes directrices sur la méthode dite « de l'économie des ménages ». La Fédération internationale fournit des listes de contrôle sur les vérifications à effectuer à deux moments précis : 24 heures après une catastrophe et 48 à 72 heures après une catastrophe.

Nous vous proposons de lire d'abord l'ensemble du document afin de maîtriser la structure et vous familiariser avec son contenu. Lorsque vous utiliserez les lignes directrices pour effectuer une véritable évaluation, vous manipulerez le document sans souci de l'ordre des chapitres.

Le concept d'évaluation



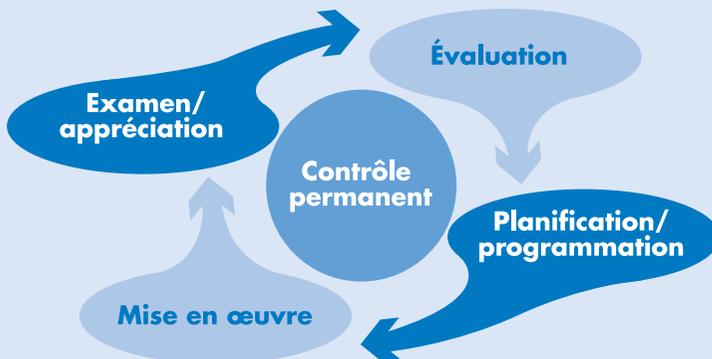
2. Le concept d'évaluation

2.1 Le cycle de projet

Le cycle de projet consiste en un certain nombre d'étapes (voir Figure 1), qui peuvent être décrites schématiquement comme suit :

- évaluation : parvenir à une compréhension de la situation afin d'identifier les problèmes, leurs sources et leurs conséquences ;
- planification/programmation : organisation des activités d'un projet/programme ;
- mise en œuvre : mesures prises pour aider la population ;
- contrôle : observation permanente de l'évolution d'un projet/programme ;
- examen : étude complète de l'évolution d'un projet/programme menée par un membre qualifié de la direction opérationnelle ;
- appréciation : examen indépendant, objectif et minutieux d'une politique, d'un programme, d'un service d'appui ou d'une opération de secours, notamment pour ce qui est de son élaboration, sa mise en œuvre et son impact.

Figure 1 Le cycle de projet



2.2 L'objectif d'une évaluation

L'objectif d'une évaluation est de comprendre une situation afin d'identifier le(s) problème(s), la source du (des) problème(s) et ses conséquences.

Le but d'une évaluation *n'est pas* de définir une intervention, mais de savoir s'il est nécessaire ou non d'intervenir.

2.3 Types d'évaluation

Il existe trois types d'évaluation : rapide, détaillée et continue (voir tableau 1).

2.3.1 Évaluation rapide

Entreprise à la suite d'une crise aiguë, comme un tremblement de terre ou un déplacement de population, une évaluation rapide rassemble des informations sur les besoins et les capacités existantes de la population touchée, les domaines d'intervention possibles et les ressources requises. Une évaluation rapide dure normalement une semaine ou moins. Elle devrait être suivie d'une évaluation détaillée.

2.3.2 Évaluation détaillée

Une évaluation détaillée peut être effectuée pour l'une des raisons suivantes :

- une évaluation rapide a été réalisée et des renseignements plus précis sont nécessaires pour pouvoir faire des recommandations ;
- le Mouvement envisage d'entreprendre des opérations dans une nouvelle zone et a besoin de renseignements détaillés sur lesquels reposera la prise de décision ;
- le Mouvement a le sentiment que la situation évolue peu à peu (par exemple une sécheresse qui progresse lentement) et a besoin d'un complément d'information.

Les évaluations détaillées durent en général environ un mois. Elles peuvent durer plus ou moins longtemps, selon l'étendue de la zone considérée, la complexité des problèmes et les ressources disponibles.

2.3.3 Évaluation continue

Une évaluation continue a lieu lorsque le Mouvement a mené à bien une évaluation détaillée et est à l'œuvre dans une zone déterminée. Elle entraîne une mise à jour permanente des informations sur la situation et l'obtention régulière de réactions de la part des bénéficiaires pour faciliter la prise de décision quant aux activités à long terme.

Une évaluation continue efficace permet de détecter les changements lorsqu'ils se produisent et d'entamer alors une évaluation rapide ou détaillée. Les informations collectées lors d'une évaluation continue sont utilisées comme informations *secondaires* lors d'évaluations rapides et détaillées.

Indicateurs

Un indicateur est une variable quantitative ou qualitative, convertie pour fournir une base simple et fiable permettant l'évaluation des résultats, changements ou performances. Par exemple, comparer le prix des aliments de base avec les taux de rémunération de la main-d'œuvre journalière peut donner une idée précise des tendances de la pauvreté dans une zone urbaine déterminée.

L'utilisation d'un indicateur réduit la nécessité de recourir à de longs entretiens, ce qui limite le risque de lassitude à l'égard des évaluations. Les indicateurs sont cependant difficiles à définir et une mauvaise utilisation peut être dangereusement trompeuse.

2.3.4 Différences entre les trois types d'évaluation

Toutes les évaluations reposent sur le même principe (la détermination des vulnérabilités et des capacités) et suivent le même processus (observation, entretiens et collecte d'informations).

Cependant, la manière dont les informations sont collectées dépend du type d'évaluation.

- **Nombre de sites visités.** Les sites visités dans le cadre d'une évaluation rapide sont moins nombreux que ceux qui le sont lors d'une évaluation détaillée. Il est donc d'autant plus important de les choisir avec soin.
- **Nombre de personnes interrogées.** Le nombre de personnes interrogées lors d'une évaluation rapide est plus limité que lors d'une évaluation détaillée ; du fait de cette contrainte, il y a lieu de consulter un éventail aussi large que possible de personnes.
- **Hypothèses.** Lors d'une évaluation rapide, la période de travail sur le terrain est courte. Par conséquent, il est parfois nécessaire de s'appuyer sur des hypothèses. Les hypothèses sont fondées sur l'expérience acquise dans des situations d'urgence similaires et sur la connaissance de la zone sinistrée. Dans le cadre d'une évaluation détaillée ou continue, la durée des activités sur le terrain est plus longue et il est moins nécessaire d'avoir recours à des hypothèses.
- **Information secondaire.** Lors d'une évaluation rapide, la collecte de l'information à la source est limitée dans le temps ; l'accent est donc mis davantage sur l'information secondaire.

Comprendre le contexte

Même lors d'une évaluation rapide, il faut bien comprendre le contexte, car cela peut être crucial pour le bien-être de la population touchée. Par exemple, les besoins essentiels des personnes déplacées peuvent paraître évidents. Toutefois, dans certaines circonstances, la distribution d'articles de première nécessité (par exemple, de matériaux pour la construction d'abris) peut mettre en danger les bénéficiaires, car elle risque d'attirer les pillards.

Tableau 1

Caractéristiques	Évaluation rapide	Évaluation détaillée	Évaluation continue
Durée	Environ une semaine	Environ un mois	Information collectée régulièrement tout au long de la période opérationnelle

Caractéristiques	Évaluation rapide	Évaluation détaillée	Évaluation continue
Accès aux sources de l'information	<p>Limitée Le manque de temps empêche de visiter tous les sites et de s'entretenir avec l'ensemble des informateurs.</p> <p>ou La sécurité et/ou la sûreté limitent les déplacements et l'accès aux personnes.</p>	Possibilité de visiter suffisamment de sites et d'interroger les différents informateurs	Accès total
Sources d'informations habituelles	Information secondaire, services locaux (santé, eau, etc.), ONG, pouvoirs publics, visites aux populations/ménages sinistrés (échantillon limité)	Information secondaire, ensemble des informateurs.	Information secondaire, informateurs sélectionnés, indicateurs, employés et volontaires de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge.
Importance des hypothèses	<p>Élevée Temps insuffisant pour collecter des informations complètes Nécessité de formuler des hypothèses d'après les expériences antérieures</p>	<p>Faible Temps suffisant pour interroger l'ensemble des informateurs</p>	<p>Moyenne Hypothèses fondées sur les indicateurs et les informateurs mais pouvant être vérifiées auprès d'autres sources.</p>
Type d'équipe d'évaluation	Généralistes expérimentés, ayant déjà connu ce type de situation d'urgence	Généralistes, éventuellement soutenus par des spécialistes	Personnel (généraliste) de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge menant ses activités habituelles

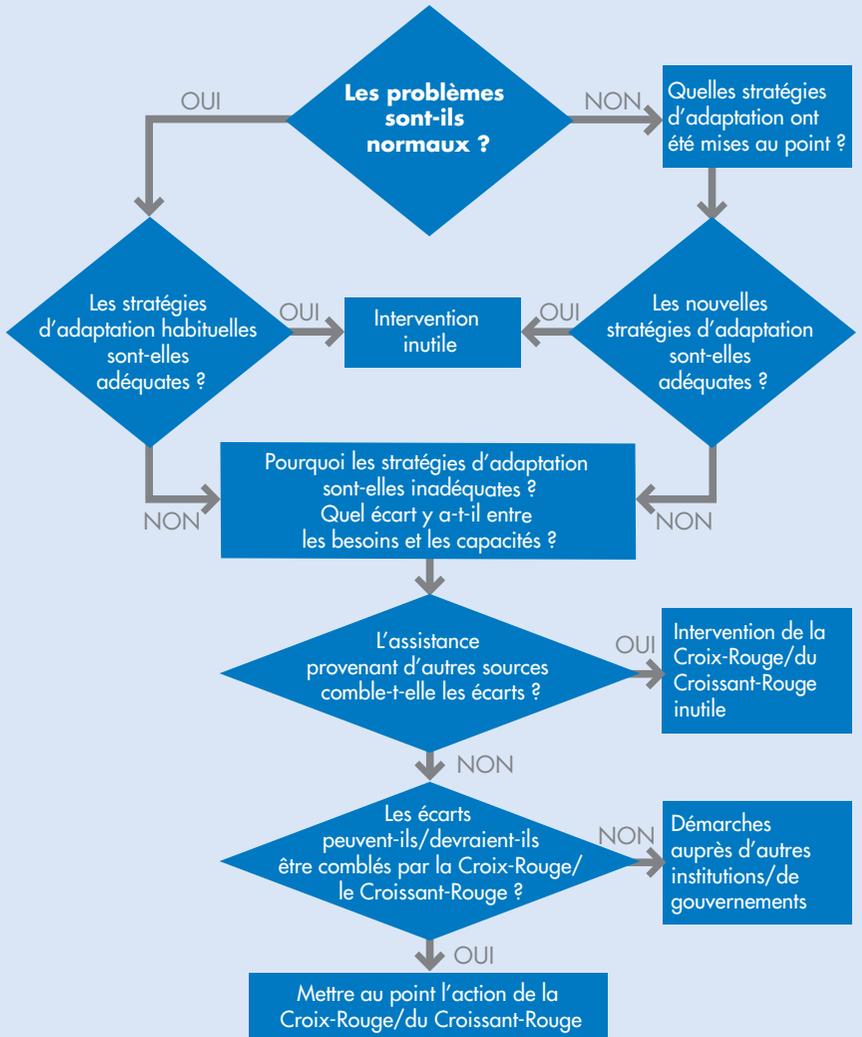
Vulnérabilité/capacités



3. Cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités

Toute évaluation s'inspire du cadre de la Fédération internationale relatif à la vulnérabilité et aux capacités, qui consiste en une analyse des problèmes et de la capacité de la population d'y faire face. Une action de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge peut être opportune si les capacités des personnes concernées ne suffisent pas pour faire face aux problèmes. Ce processus est décrit par l'organigramme de la figure 2.

Figure 2 Organigramme de la vulnérabilité et des capacités



Vulnérabilité

La vulnérabilité est définie comme les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques, politiques ou environnementaux qui augmentent l'exposition d'une société aux conséquences des chocs/dangers¹.

Toutes les personnes sont vulnérables à quelque chose (par exemple, un agriculteur est vulnérable au manque de pluie). Ne formulez pas d'hypothèses au sujet de la vulnérabilité sur la base des expériences vécues dans d'autres contextes.

Capacité

La capacité est définie comme étant : «...ce qu'ont les individus, les ménages, les communautés, les institutions et les pays pour résister aux conséquences d'un danger »².

¹ D'après *Living with risk: A global review of disaster reduction initiatives*, 2004, Annexe 1. Secrétariat interinstitutions de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (UN/ISDR)

² Fédération internationale, *Guide de formation à l'EVC*, Genève, 2008

Mécanismes d'adaptation

Les mécanismes d'adaptation sont des stratégies adaptées/originales que choisissent les personnes pour traverser des moments difficiles.

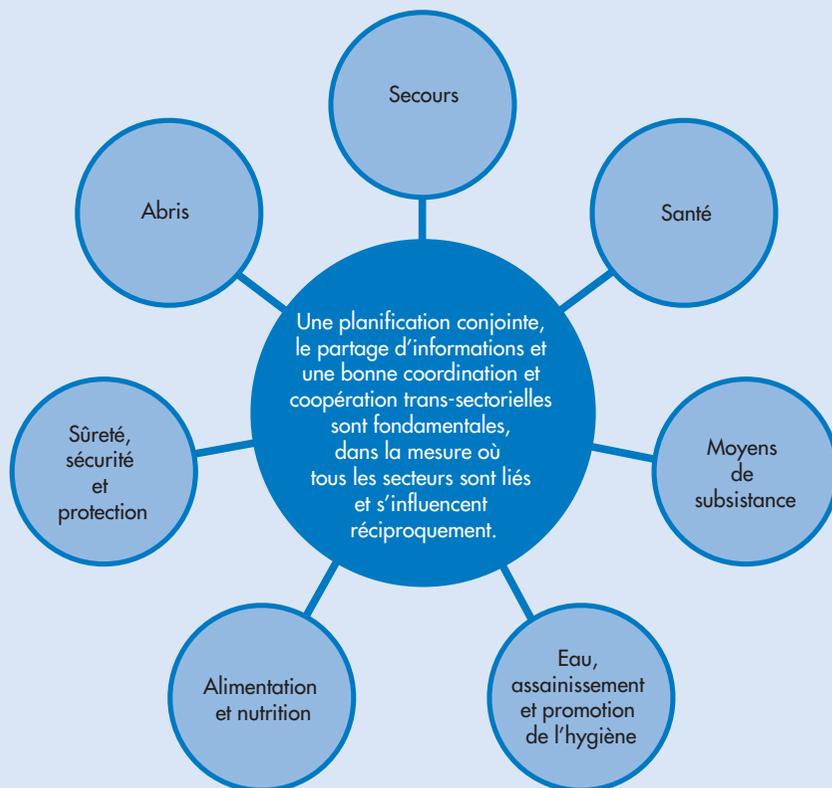
On peut classer ces mécanismes comme suit :

- Stratégies qui *ne* portent pas atteinte aux moyens de subsistance (par exemple modification de courte durée des habitudes alimentaires, collecte de fruits sauvages, vente d'actifs non essentiels, migration de personnes pour raison professionnelle, heures supplémentaires, recours aux compétences, solidarité, etc.). Elles sont faciles à inverser.
- Stratégies qui *peuvent* porter atteinte aux moyens de subsistance (par exemple vente d'un bien immobilier, vente d'outils de production, déforestation à grande échelle, travail des enfants, prostitution, banditisme). Ces dernières sont généralement plus difficiles à inverser.

3.1 Évaluation des secteurs prioritaires

Vous devriez accorder la priorité aux secteurs suivants lorsque vous effectuez une évaluation :

- Secours
- Santé
- Moyens de subsistance
- Eau, assainissement et promotion de l'hygiène
- Alimentation et nutrition
- Sûreté, sécurité et protection
- Abris

Figure 3 Secteurs prioritaires

Les résultats de l'évaluation amélioreront la qualité des interventions.

Il est important également de déterminer quels sont, en cas de choc/danger, le rôle et les capacités de la Société nationale, compte tenu de son mandat. Le plan d'intervention d'urgence de la Société nationale devrait être pris en compte (le cas échéant) lors de la collecte d'informations.

Partie 1 : Le processus d'évaluation

Partie 1 : Le processus d'évaluation

4. Introduction

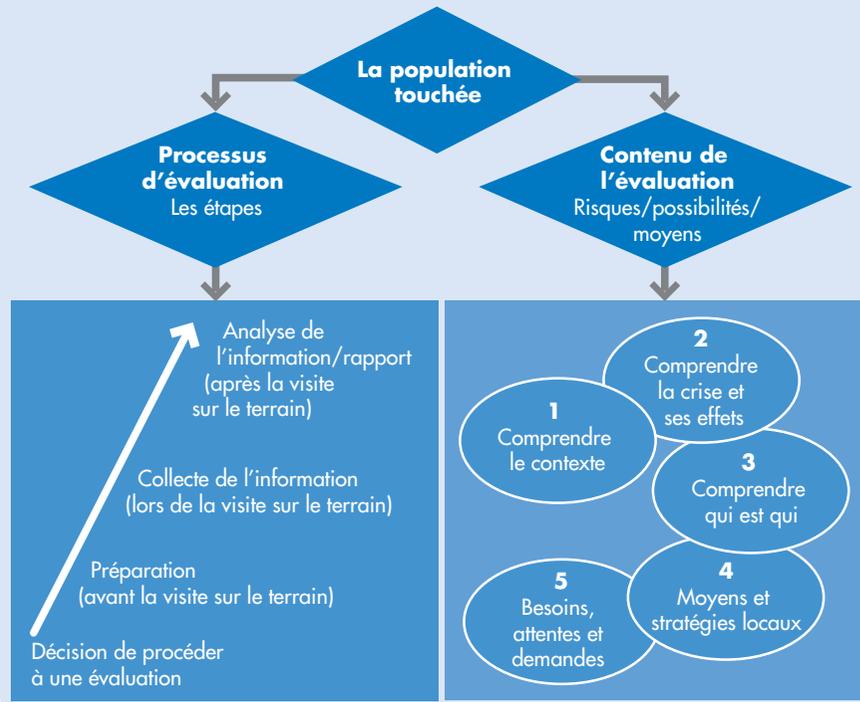
Une évaluation devrait être considérée sous deux angles : le processus et le contenu (voir figure 4). Les chapitres 4 à 8 s'attachent tout particulièrement au processus.

Le processus d'évaluation est la façon dont une évaluation est menée. Il définit les différentes mesures ou méthodes à appliquer pour assurer la qualité des travaux et obtenir de bons résultats.

Un processus d'évaluation comprend trois grandes phases :

- avant la visite sur le terrain ;
- pendant la visite sur le terrain ;
- après la visite sur le terrain.

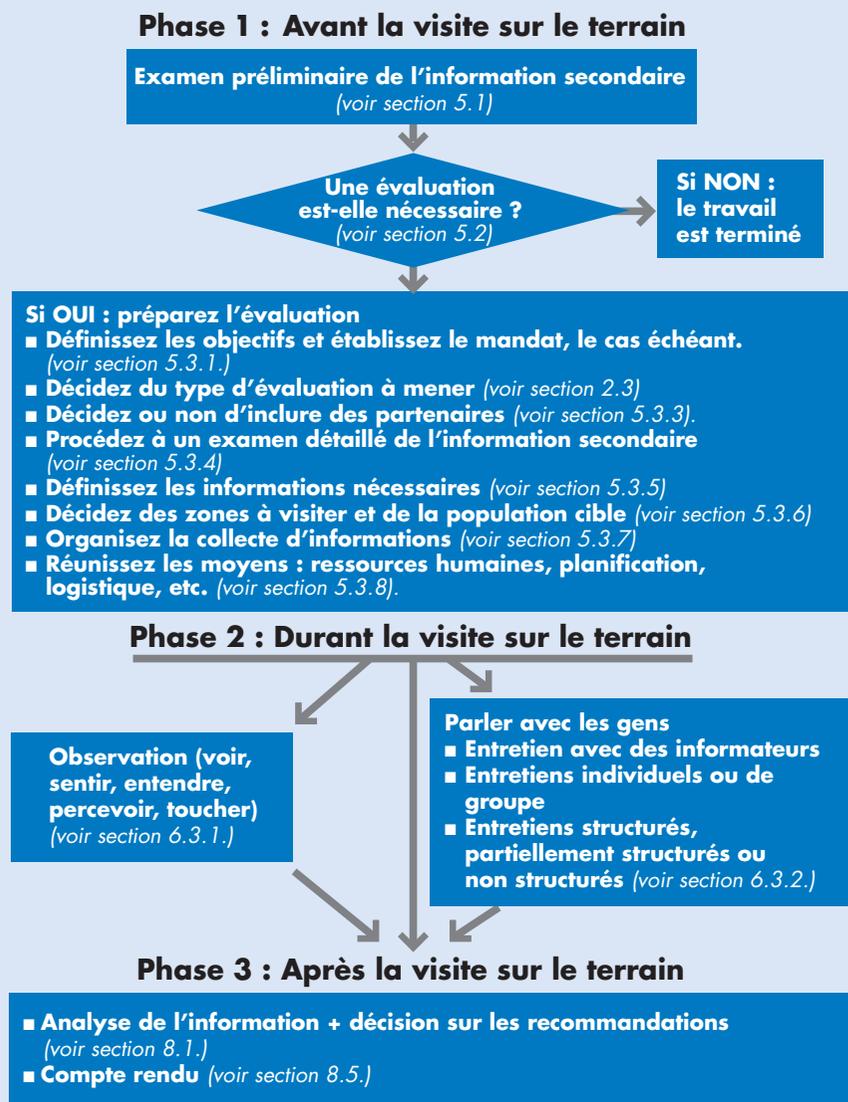
Figure 4 Processus et contenu d'une évaluation³



³ Source groupe Urgence Réhabilitation Développement (URD)

Même si l'évaluation *en tant que telle* est menée sur le terrain, le travail qui est effectué avant et après la visite sur le terrain est tout aussi important et aura une incidence évidente sur la qualité d'ensemble de l'évaluation.

La figure 5 illustre le processus d'évaluation. Il ne faut pas oublier que certaines activités ne suivent pas nécessairement une progression linéaire. Par exemple, l'« analyse » et l'« examen de l'information secondaire » devraient être menés en continu tout au long du processus.

Figure 5 Le processus d'évaluation

Avant la visite sur le terrain



5. Avant la visite sur le terrain

La présente section vous aidera à prendre les décisions initiales :

- Une évaluation est-elle nécessaire ?
- Quels sont les objectifs de l'évaluation ?
- Quel type d'évaluation est-il adéquat ?

5.1 Examen préliminaire de l'information secondaire

Information secondaire

L'information secondaire est l'information qui a déjà été recueillie, soit par le Mouvement, soit par d'autres organisations. Elle peut se rapporter à une situation antérieure ou à la situation actuelle. Elle peut se présenter sous forme écrite (rapports, etc.) ou orale (discussion).

Un bref examen de l'information secondaire vous aidera à déterminer si une évaluation est nécessaire. Vérifiez les informations diffusées par les médias ; prenez contact avec les représentants d'autres organisations humanitaires et des pouvoirs publics ; interrogez les personnes ayant quitté depuis peu la zone sinistrée.

Définissez :

- la nature des signaux qui vous font penser qu'une évaluation peut être nécessaire ;
- l'urgence de la situation ;
- les carences dans vos connaissances.

5.2 Une évaluation est-elle nécessaire?

Vous pouvez décider de faire une évaluation pour l'une des raisons suivantes :

- Un choc ou un changement soudain s'est produit (par exemple, éruption volcanique, offensive militaire).
- Vous pensez qu'une situation d'urgence peut se produire (instabilité politique croissante, sécheresse).
- Vous avez besoin d'informations complémentaires sur une situation d'urgence existante.
- Vous avez besoin d'informations complémentaires sur une situation précise.
- Vous avez besoin d'informations pour compléter vos lignes directrices.
- Autres raisons.

Cependant, vous pouvez considérer qu'une évaluation n'est pas souhaitable parce que :

- l'accès à la zone touchée est impossible ;
- l'information (rapports d'autres institutions, etc.) est disponible ;
- de nombreuses institutions effectuent déjà des évaluations dans la zone touchée et vous estimez qu'elles répondront aux besoins rapidement et de manière adéquate (afin d'éviter de créer des espoirs qui seront déçus ou une « lassitude à l'égard des évaluations » au sein de la population) ;
- la décision de ne pas intervenir a été prise.

Lassitude à l'égard des évaluations

Elle peut se manifester dans une zone qui a fait l'objet de nombreuses évaluations de la part de différentes institutions. La population est contrariée d'avoir à répondre maintes fois aux mêmes questions, souvent sans résultat visible. Elle est fatiguée des « évaluations humanitaires ». Dans ces circonstances, il est peu probable qu'une évaluation fournisse des informations utiles.

5.3 Préparer l'évaluation

Une fois que la décision de procéder à une évaluation a été prise, certaines questions doivent être réglées avant d'entreprendre la visite sur le terrain.

5.3.1 Définir les objectifs et le mandat

Examinez les raisons de mener une évaluation. Définissez les objectifs de l'évaluation, les questions nécessitant une réponse et les activités que cela implique. Définissez, de façon aussi précise que possible, les résultats attendus de l'équipe d'évaluation. Soyez réaliste. Estimez le volume minimum d'informations nécessaire pour aboutir au résultat requis. Pensez aux personnes qui utiliseront l'information et à ce que leurs besoins pourraient être. Ces personnes sont, en partie ou en totalité, les suivantes :

- le personnel de la délégation, du Secrétariat de la Fédération internationale à Genève et du siège du CICR ;
- les collecteurs de fonds ;
- les services de la communication et des médias ;
- les représentants de groupes de pression.

Si nécessaire, rédigez le mandat (définition de la mission) en expliquant de façon précise ce que l'équipe chargée de l'évaluation devra réaliser.

5.3.2 Décider du type d'évaluation

Déterminez le type d'évaluation : rapide, détaillée ou continue (voir section 2.3).

5.3.3 Décider d'inclure ou non des partenaires

Décidez si vous procéderez à l'évaluation par vous-même, en coordination avec des partenaires Croix-Rouge et Croissant-Rouge ou avec des partenaires externes (évaluation conjointe).

Partenaires internes

Utilisez toutes les ressources adéquates disponibles du Mouvement. Si plus d'un partenaire du Mouvement participe à l'évaluation, examinez les capacités de chacun d'entre eux et définissez son rôle. Les rôles devraient être déterminés en fonction des éléments suivants :

- le mandat spécifique, les spécialités opérationnelles et le rôle potentiel de chaque partenaire ;
- les règles et les pratiques de la Société nationale du pays sinistré ;
- le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe ;
- les ressources humaines et opérationnelles ;
- Les contraintes qui pèsent sur des partenaires spécifiques.

Note

Si la Société nationale du pays concerné ne participe pas à l'évaluation, il est recommandé que ses membres soient informés, aussi bien avant qu'après l'évaluation.

Partenaires externes (évaluation conjointe)

Il est parfois possible de mener des évaluations conjointes avec d'autres organisations (gouvernementales et/ou non gouvernementales). Les évaluations conjointes peuvent présenter les avantages suivants :

- amélioration de la coopération et de la coordination dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des projets ;
- utilisation efficace des moyens disponibles (partage du personnel et de la logistique etc., au cours de l'évaluation) ;
- la probabilité d'une lassitude de la population à l'égard des évaluations est réduite.

Il existe de nombreuses façons de répartir les responsabilités durant les évaluations conjointes. Deux scénarios sont envisageables :

- Les tâches sont réparties en fonction du domaine de spécialisation de chaque institution. Par exemple, une équipe d'évaluation et de

coordination sur le terrain (FACT) de la Fédération internationale évalue la situation en matière d'approvisionnement en eau et d'accès aux soins de santé, tandis que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) évalue les besoins de scolarisation des enfants déplacés.

- Les institutions ayant des intérêts similaires effectuent les mêmes tâches mais dans des zones géographiques différentes. Par exemple, le CICR et le Programme alimentaire mondial (PAM) réalisent tous les deux une évaluation de la sécurité alimentaire dans une zone géographique différente, prédéfinie.

Les évaluations conjointes sont possibles si :

- Les institutions participantes ont des valeurs et des principes opérationnels communs.
- Les institutions participantes appliquent des méthodes d'évaluation identiques ou compatibles.

Dans certaines circonstances, les évaluations conjointes ne sont pas souhaitables. Par exemple :

- Les évaluations touchent à une activité relevant du mandat d'une organisation donnée (par exemple, les activités de protection du CICR).
- Les valeurs organisationnelles et les principes opérationnels ne sont pas compatibles.
- La collaboration pourrait compromettre les principes de neutralité et d'impartialité.
- Les organisations et/ou les individus sont perçus comme étant partiels.

Dans la mesure du possible, lorsque vous effectuez une évaluation conjointe, passez des accords en bonne et due forme précisant les rôles et les responsabilités de chaque organisation. Si une évaluation conjointe ne peut être menée, il reste indispensable de savoir quelles autres institutions réalisent des évaluations. Procéder à des évaluations en série dans une même région peut être inefficace et contre-productif, et peut avoir des conséquences négatives des points de vue de l'exactitude et de la sécurité. L'examen des rap-

ports d'évaluation émanant d'autres institutions est un élément essentiel de l'étude de l'information secondaire.

5.3.4 Effectuer un examen détaillé de l'information secondaire

L'une des premières tâches de l'équipe d'évaluation est de procéder à un examen détaillé de l'information secondaire. Il s'agit de rechercher :

- des informations générales sur la zone devant faire l'objet de l'évaluation ;
- des informations directement liées aux questions décrites dans la définition de la mission ;
- des informations sur les causes et la nature des changements récents.

L'information secondaire permet de se faire une première idée des problèmes éventuels. Elle est utile pour planifier les premiers entretiens sur le terrain. Par exemple, si une zone agricole est éprouvée par la sécheresse, vous devrez notamment parler du rendement des cultures avec les agriculteurs.

Exemples d'information secondaire :

- Rapports d'évaluation sur le terrain rédigés par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ou d'autres institutions ;
- Informations diffusées par les médias ;
- Études sociales, économiques, politiques et historiques menées par les pouvoirs publics, les universités et des groupes de recherche ;
- Études techniques émanant de ministères, d'universités, d'organisations non gouvernementales (ONG), d'institutions des Nations Unies ;
- Évaluations de la vulnérabilité et des capacités (EVC) réalisées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ;
- Données de recensement publiées par les pouvoirs publics ;
- Informations météorologiques ;

- Cartes ;
- Récits de témoins oculaires (personnes arrivées depuis peu de la zone sinistrée) ;
- Communication verbale avec des experts concernant la zone sinistrée ou les questions techniques pertinentes.

Il existe beaucoup d'autres sources d'information possibles. Dans chaque situation, déterminez quelles informations seront utiles et où il serait possible de les trouver.

Critères pour l'information secondaire

Mesurez le degré d'exactitude et d'utilité de l'information secondaire en répondant aux questions suivantes :

- Comment l'information a-t-elle été collectée ? Quelle méthode a-t-on utilisé ?
- Dans quelle mesure la source de l'information est-elle fiable ?
- De quelle façon l'information risque-t-elle d'être faussée ? (Tenir compte du but dans lequel elle a été collectée.)
- À quand remonte l'information ?
- L'information repose-t-elle sur des faits ou sur des opinions ?

Faites toujours figurer les détails de l'information secondaire dans le rapport d'évaluation.

Message
clé

Attendez-vous à ce que vos idées initiales soient contredites et soyez à l'affût de l'inattendu.

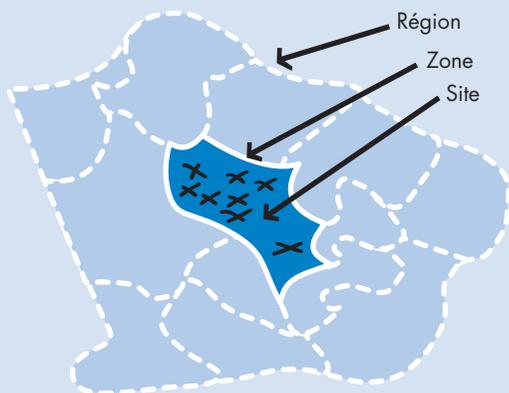
5.3.5 Définir l'information nécessaire

L'information nécessaire dépendra des informations fiables déjà disponibles et des objectifs de l'évaluation. Par exemple, ne posez pas de question sur le taux d'emploi si le ministère du Travail publie déjà des statistiques fiables sur cette question et ne cherchez pas à

obtenir auprès des populations des zones urbaines des informations sur le cycle de croissance des cultures dans les zones rurales.

5.3.6 Décider des zones à visiter et de la population cible

Figure 6 Régions, zones, sites



Il est rarement possible de visiter l'ensemble d'une région considérée. Il faut donc sélectionner des régions représentatives. Les méthodes statistiques prévues à cet effet sont généralement inapplicables, faute de temps et en raison des difficultés d'accès. Utilisez par conséquent l'information secondaire pour repérer les zones et les populations répondant aux critères ci-après.

- **Priorité 1 : zone et/ou population directement touchée(s)**

Par exemple une zone touchée par un tremblement de terre, une zone de conflit armé ou une population déplacée par la force.

- **Priorité 2 : zone et/ou population indirectement touchée(s)**

Par exemple, les zones subissant les conséquences économiques d'un conflit armé dans une région voisine.

■ **Priorité 3 : zone et/ou population non touchée(s) ou très peu touchée(s)**

La situation d'urgence n'a pas d'impact notable sur les conditions d'existence et les moyens de subsistance (très utile aux fins de la comparaison avec les zones touchées).

Lors d'une évaluation rapide, on n'a généralement que le temps de se rendre sur les sites et auprès des populations relevant de la catégorie « Priorité 1 ». Dans le cadre des évaluations détaillées et continues, il conviendrait de visiter une sélection de zones relevant de ces trois catégories. Il est parfois impossible d'accéder aux zones de la catégorie « Priorité 1 ». Dans ce cas, essayez de parler aux personnes qui en viennent.

Note

Expliquez les raisons pour lesquelles vous avez choisi les zones mentionnées dans le rapport d'évaluation. La liste des zones à visiter peut être modifiée après les premières visites sur le terrain.

Si, alors que vous avez déjà commencé votre travail sur le terrain, il apparaît clairement que vous avez négligé certaines zones importantes, vous pouvez toujours les ajouter à la liste. Toutefois, si un délai a été fixé, cela signifie que d'autres zones devront être supprimées de la liste.

Méthodes d'échantillonnage

De préférence, vous devriez décider quelles méthodes d'échantillonnage vous allez utiliser avant de vous rendre sur le terrain. Le cas échéant, vous pouvez aussi prendre la décision une fois sur place.

Si les zones sélectionnées sont étendues et comprennent de nombreux villages ou municipalités (« sites »), il peut être nécessaire d'établir un second niveau de sélection. Deux options sont alors envisageables :

- **Échantillonnage aléatoire.** Applicable lorsque les sites et les moyens de subsistance des ménages sont similaires. Établissez la liste de tous les sites et choisissez au hasard ceux que vous avez l'intention de visiter.
- **Échantillonnage dirigé.** Si les sites et/ou ménages sont très différents les uns des autres, choisissez divers sites et/ou ménages reflétant leurs caractéristiques (appartenance ethnique, situation économique, ville/village, etc.).

Il est généralement préférable de visiter plus de sites et d'interroger moins de personnes dans chacun de ces sites, que le contraire.



Mise en garde

Dans nombre de situations d'urgence, des « plateformes humanitaires » se développent autour des principaux centres urbains. Les organisations se regroupent dans ces lieux, et la couverture des besoins est généralement satisfaisante aux abords immédiats. Cependant, des déficits sont souvent constatés en ce qui concerne la couverture des besoins ailleurs. Lorsque vous déciderez des zones et des sites à visiter, faites en sorte d'inclure certaines de ces zones « déficitaires ».

Exemples de méthodes d'échantillonnage aléatoire pour les ménages

Étape 1. Décidez du nombre de ménages que vous souhaitez interroger.

Cela dépendra du temps disponible et de la taille de la communauté. Effectuez un minimum de trois entretiens dans chaque site, davantage si vous avez suffisamment de temps. Prévoyez une heure par entretien, avec un intervalle de 30 minutes entre chaque entretien.

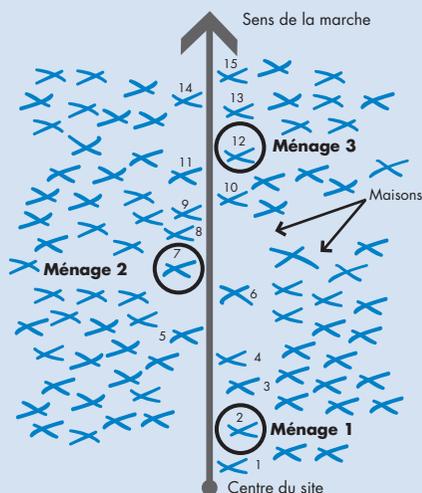
Étape 2. Identifiez les ménages que vous interrogerez.

Debout au centre du site, faites tourner une bouteille sur le sol ou lancez un stylo en l'air. Allez dans la direction vers laquelle sont tournés le goulot de la bouteille ou la pointe

du stylo, jusqu'à ce que vous atteigniez le bord du site, en comptant le nombre d'habitations devant lesquelles vous passez. Divisez ce chiffre par le nombre de ménages que vous souhaitez interroger ; cela indique l'intervalle entre les habitations comme suit (voir figure 7) :

- Vous voulez interroger trois ménages.
- Vous marchez dans la direction signalée et comptez 15 maisons sur votre trajet.
- L'intervalle entre les maisons échantillon est donc $15/3 = 5$ (15 maisons comptées, 3 maisons échantillon requises).
- Choisissez au hasard un chiffre entre 1 et 5 ; ce sera la première maison que vous visiterez.
- Après cette maison, continuez dans la même direction et comptez cinq autres maisons ; c'est celle du deuxième ménage que vous interrogerez.
- Suivez le même procédé pour choisir le troisième et dernier ménage.

Figure 7 Diagramme d'échantillonnage aléatoire



Autres méthodes possibles d'échantillonnage aléatoire :

- Si les maisons sont alignées dans les rues, prenez une rue au hasard puis suivez la procédure décrite à l'Étape 2.
- Si des données exactes sur la population sont disponibles, les ménages peuvent être choisis au hasard dans une liste de noms.

Exemple d'échantillonnage dirigé pour les ménages

Utilisez l'échantillonnage dirigé en cas de différences importantes entre les ménages. Par exemple, vous pouvez souhaiter interroger certains ménages parce qu'ils sont socialement marginalisés ou ont des moyens de subsistance différents. Il existe deux manières de prélever l'échantillon :

- Des groupes sont concentrés dans certains secteurs du village ou de la ville. Procédez à l'échantillonnage aléatoire, comme cela est décrit ci-dessus, pour chaque section.
- Les ménages sont éparpillés dans le village ou la ville. Si vous pouvez identifier les ménages qui vous intéressent à partir d'un recensement de la population du village ou de la ville, choisissez au hasard le nombre souhaité de ménages. En l'absence de données de recensement, demandez aux personnes locales de vous aider à identifier le nombre requis de ménages de chaque groupe.

5.3.7 Organiser la collecte de l'information

Liste de contrôle initiale

L'équipe d'évaluation dresse une liste de contrôle des informations nécessaires et des sources probables, avant d'aller sur le terrain. C'est là un élément important du processus d'évaluation, car il oriente les

discussions au sein de l'équipe. Chaque évaluation requiert une liste spécifique. Les listes standard ne sont pas appropriées, car :

- Chaque situation d'urgence est différente.
- Le *processus* d'établissement des listes est essentiel.

Les listes de contrôle initiales devraient comporter l'information suivante :

- questions à évoquer ;
- méthode de collecte de l'information utilisée ;
- personnes à interroger et organisation des entretiens ;
- sites à visiter ;
- responsabilités de chacun des membres de l'équipe.

On trouvera davantage de détails sur la collecte d'informations à la section 6.3.

Message
clé

Les listes de contrôle ne devraient pas être traitées comme des questionnaires. Elles sont utilisées comme un aide-mémoire. Au cours des entretiens, reportez-vous à l'occasion à votre liste pour veiller à ne négliger aucun point. Demeurez ouvert à toute nouvelle information issue des entretiens. Plus vous gagnerez en expérience, moins vous aurez besoin de votre liste.

5.3.8 Rassembler les moyens (ressources humaines, calendrier, logistique, etc.)

Structure de l'équipe

Nommez un chef d'équipe (s'il n'y en a pas déjà un) et définissez la structure de l'équipe. Celle-ci peut être :

- composée de **généraliste(s)**. Une ou plusieurs personnes expérimentées mais n'ayant pas de formation technique spécifique.
- composée de **spécialiste(s)**. Une ou plusieurs personnes sélectionnées en raison de leur expérience et de leurs compétences spécifiques.
- **multidisciplinaire**. Un groupe de spécialistes et, éventuellement, de généralistes, représentant tous les aspects du travail de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (ingénieurs, personnel de santé, etc.).

Les avantages et les inconvénients de chaque approche sont décrits au tableau 2.

**Tableau 2 Avantages et inconvénients
des trois types d'équipe**

Structure de l'équipe	Avantages	Inconvénients
Généraliste(s)	<p>L'équipe peut être rapidement constituée (car il n'est pas nécessaire de chercher des personnes dotées de compétences spécifiques), ce qui est utile pour les évaluations rapides.</p> <hr/> <p>Permet une analyse globale satisfaisante de la situation.</p> <hr/> <p>Du personnel de toutes disciplines peut faire l'évaluation ; convient donc pour une évaluation continue.</p>	<p>L'absence de compétences spécifiques signifie que des analyses de suivi sont nécessaires quand des problèmes techniques sont mis en évidence.</p> <hr/> <p>Les problèmes techniques risquent de passer inaperçus.</p> <hr/> <p>Dans les situations extrêmes, les équipes d'évaluation pourraient avoir à fournir une assistance (par ex. : dans une situation de conflit).</p>

Structure de l'équipe	Avantages	Inconvénients
Spécialiste(s)	Peut rapidement recenser les problèmes dans le domaine relevant de sa compétence technique.	Risque de trop se concentrer sur des questions spécifiques, au détriment du contexte plus large.
Multidisciplinaire	Possibilité d'étudier les problèmes techniques de manière approfondie, ce qui évite d'avoir à assurer immédiatement un suivi.	Difficulté de regrouper l'ensemble des professions ; les évaluations ne sont donc pas fréquentes.
	Les expériences différentes peuvent constituer une large base pour l'analyse.	Toutes les spécialités techniques ne sont pas toujours nécessaires.
		Difficulté de coordonner l'équipe (méthodologies incompatibles, logistique complexe, etc.).
		Les grandes équipes peuvent présenter une menace pour la sécurité et intimider les petites communautés.

Choisissez la structure de l'équipe en fonction des circonstances entourant chaque évaluation, notamment le type d'information que vous avez décidé de collecter. Il convient de prendre en compte d'autres facteurs, parmi lesquels :

- **Langue** : Si possible, inclure des personnes parlant la(les) langue(s) de la zone à évaluer. Prévoir un interprète pour les membres de l'équipe ne parlant pas la(les) langue(s) locale(s).
- **Équilibre entre les sexes** : Faire en sorte que l'équipe soit composée d'hommes et de femmes.
- **Représentation locale** : Il est parfois utile d'inclure dans l'équipe des représentants de la population de la zone sinistrée.
- **Parti pris** : Personne n'est totalement objectif. Les perceptions de chacun dépendent du milieu culturel, de l'expérience, de la formation professionnelle et de bien d'autres facteurs. Essayez

d'obtenir un équilibre entre les points de vue de chacun des membres de l'équipe.

Autant que possible, il est préférable de recourir au personnel (de la Société nationale ou de la délégation) déjà basé dans le pays ou la zone à évaluer. De cette façon, des évaluations peuvent être effectuées fréquemment, les frais de voyage et autres dépenses sont limités et les liens entre l'évaluation, la planification et la mise en œuvre du projet sont renforcés.

Message
clé

Assurez-vous que le personnel du pays accepte facilement l'idée de se rendre dans les sites sélectionnés. Il peut par exemple appartenir à un groupe ethnique qui n'est pas bien accueilli dans une certaine zone.

Organiser le déplacement sur le terrain

Avant de se rendre sur le terrain, le chef d'équipe devrait s'assurer que tous les membres de l'équipe sont parfaitement informés sur :

- le mandat de la mission ou ce que l'on attend de l'évaluation ;
- le plan d'action, notamment la méthodologie à appliquer et les délais prévus ;
- les relations de travail : responsabilité de chacun des membres de l'équipe, chaînes hiérarchiques, etc. ;
- l'organisation logistique de l'évaluation (transport, hébergement, etc.) ;
- les questions de sécurité: situation existante et procédures durant l'évaluation ;
- d'autres aspects concernant l'évaluation en question.

Note

Toutes les personnes (interprètes compris) participant à l'évaluation doivent impérativement participer à l'organisation des déplacements sur le terrain.

Avant de vous rendre sur le terrain, assurez-vous que :

- Le temps disponible (c'est à dire le temps effectivement passé sur le terrain) est suffisant pour atteindre les objectifs de l'évaluation.
- La période (moment de l'année) convient pour une telle évaluation.
- Toutes les questions administratives et logistiques ont été prises en compte.

Pendant la visite sur le terrain



6. Pendant la visite sur le terrain

6.1 Travail sur le terrain : principes

Les principes suivants devraient être appliqués :

- **Consultez les populations sinistrées.** Encouragez les populations touchées à expliquer de quelle manière elles appréhendent la situation. Même dans les situations d'urgence soudaines, il est possible de chercher à connaître l'opinion de la population locale.
- **Examinez les besoins particuliers des différents groupes et individus** (hommes, femmes, personnes âgées, enfants, etc.). Les personnes seront affectées de manière différente par l'urgence et leurs besoins varieront en conséquence.
- **Prenez en compte la fiabilité de l'information.** L'information peut être basée sur des « faits » (incontestablement réels), une « opinion » (point de vue de la personne donnant l'information) ou la « rumeur » (fondée sur des éléments non vérifiés).
- **Tenez compte des à priori.** Personne n'est totalement objectif. L'analyse de l'information devrait prendre en considération les à priori potentiels des informateurs et de ceux qui effectuent l'évaluation.
- **Recherchez les groupes marginalisés et veillez à ce que leurs intérêts soient pris en compte.** Cherchez à savoir qui a une forte influence et qui n'est pas entendu. La marginalisation peut être liée au sexe, à l'appartenance ethnique, au statut social et/ou à de nombreuses autres caractéristiques.
- **Cherchez les changements et les tendances qui ont des répercussions sur la société.** Efforcez-vous de comprendre les facteurs à l'origine de ces changements.

- **Soyez à l'affût de l'inattendu.** Attendez-vous à ce que vos hypothèses soient mises en question. Restez vigilant et efforcez-vous de déterminer les questions les plus importantes pour les personnes avec qui vous vous entretenez.
- **Examinez l'impact de certains problèmes sur la société dans son ensemble.** Par exemple, le VIH/sida n'est pas seulement un problème de santé. Dans de nombreuses parties du monde, il a un impact social et économique dévastateur.
- **Tout au long de l'évaluation, pensez à la manière dont l'information sera utilisée.** Demandez-vous quel type de programme pourrait être approprié pour s'attaquer aux problèmes évoqués. Réfléchissez aux effets positifs et négatifs potentiels d'un programme.
- **Choisissez soigneusement le moment où les visites sur le terrain seront effectuées.** Efforcez-vous d'éviter les moments où les personnes sont particulièrement occupées ou en période de vacances ou de célébrations. De même, certaines personnes s'absentent durant certaines saisons, et les activités et les vulnérabilités peuvent varier d'une saison à l'autre.

6.2 Travail sur le terrain : activités

Chaque journée passée sur le terrain est différente et doit être planifiée en conséquence. Il existe cependant un certain nombre de mesures de base que l'équipe d'évaluation devrait prendre.

Note

Il n'est pas nécessaire que les mesures décrites ci-dessous soient prises dans l'ordre proposé ; certaines peuvent l'être simultanément si l'équipe d'évaluation est suffisamment importante. Souvent, il faut repasser par certaines étapes si des contradictions et des incohérences sont constatées.

Étape 1 **Planifier chaque journée de façon méthodique**

Préparer la journée de travail (généralement la veille au soir).

- Décider du(des) site(s) à visiter.
- Dresser des listes de contrôle des informations à recueillir.
- Convenir de la façon dont l'information sera collectée (possibilité d'apporter des modifications au cours de la journée).
- Définir les responsabilités (qui fera quoi).

Étape 2 **Entretiens avec les autorités locales**

Parlez avec les autorités locales (et autres personnes concernées) à votre arrivée sur un site. Expliquez qui vous êtes, la raison de votre visite et de quelle manière vous allez effectuer la collecte d'information. Il est parfois utile de disposer d'une fiche déjà préparée, comportant une description et les coordonnées de votre organisation. Cela accroît la transparence et la responsabilisation.

Étape 3 **Utiliser des techniques d'observation**

Parcourez la zone à pied avec des membres de la population locale. Cela vous donnera une première impression de la communauté. Continuez d'observer ce qui vous entoure tout au long du travail sur le terrain (voir section 6.3.1).

Étape 4 **Interroger des personnes**

Ciblez des groupes ou des individus à qui parler afin de rassembler l'information nécessaire. (voir section 6.3.2).

Étape 5 **Organiser des réunions d'équipe**

Tous les membres de l'équipe d'évaluation devraient se réunir à certains moments au cours d'une journée sur le terrain (dans l'absolu en milieu et en fin de journée). Ils pourront ainsi échanger des idées et convenir des modifications à apporter au programme de travail.

Étape 6 **Organiser une réunion finale avec la communauté**

Autant que possible, organisez une réunion avec des représentants de la communauté à la fin de l'évaluation sur le terrain. Expliquez

ce que vous avez réalisé, mais ne prenez pas d'engagements et ne faites pas de promesses au sujet de l'assistance.

6.3 Comment collecter l'information

L'information est collectée par le biais de l'observation et des entretiens.

6.3.1 Observation

On sous-estime souvent l'observation en tant que source d'information. Or, elle permet de recueillir très rapidement un volume considérable de renseignements. Elle est d'une importance capitale, car elle permet de « sentir » la situation (bruits, odeurs et impressions visuelles). C'est là, après tout, la raison d'être du travail sur le terrain. On peut proposer les principes directeurs suivants :

- Commencez l'évaluation en parcourant le site. Au cours de l'évaluation, observez autour de vous autant que vous le pouvez. Si vous discutez de l'eau, demandez à voir la source. Si des personnes décrivent un aliment que vous ne connaissez pas, demandez à le voir (et goûtez-le !). Vous pouvez apprendre beaucoup en passant du temps dans les lieux publics (cafés, maisons de thé, etc.). Regardez autour de vous et parlez aux gens.
- L'observation est utile pour faire des recoupements entre les informations. Par exemple, on vous dit que tout le bétail a été perdu lors d'une sécheresse survenue récemment. Peu après, vous voyez un grand troupeau de chèvres. Cela ne contredit pas nécessairement ce que l'on vous a dit précédemment – beaucoup d'explications sont possibles – mais appelle les questions suivantes : « À qui appartiennent ces animaux ? », « Comment ont-ils survécu à la sécheresse ? » et ainsi de suite.
- Le fait de parcourir la zone sinistrée avec des habitants facilite la discussion. L'atmosphère est détendue et les questions découlent de ce que vous voyez. Cela est plus naturel que de se reporter à une liste de contrôle établie à l'avance. Surtout, marcher et observer sont d'excellents moyens de trouver par hasard une information inattendue.

- L'observation est l'approche la plus directe pour évaluer l'infrastructure et la logistique. Rouler en voiture sur une route est un moyen infaillible de déterminer si celle-ci est praticable (mais soyez prudent dans les zones de conflit : des mines terrestres et des restes explosifs de guerre peuvent constituer des problèmes de sécurité).
- Enfin, un conseil qui vaut pour toutes les situations : faites preuve de curiosité !

Message clé

Observer n'est pas seulement voir. C'est aussi entendre, sentir, ressentir et toucher.

6.3.2 Entretiens

Les entretiens sont l'élément central de l'évaluation sur le terrain. On devrait aborder chacune des informations recherchées sous trois angles :

- Quel(les) est(sont) la(les) personne(s) la(les) plus apte(s) à fournir cette information précise ?
- Est-il préférable de parler à la(aux) personne(s) individuellement ou en groupe ?
- Quel type et quelle technique d'entretien devraient être utilisés ?

Choisir à qui parler

Les **informateurs clés** sont des personnes ayant des connaissances spécifiques sur certains aspects de la communauté. Ils constituent des sources d'information utiles dans les situations d'urgence soudaines, où le temps compte. Agriculteurs, professionnels de la santé, représentants des pouvoirs publics, membres de groupes de femmes, enfants et jeunes, employés des ONG locales et commerçants en sont des exemples. Cependant, toute personne qui a des points de vue intéressants et qui est en mesure de les exprimer de manière satisfaisante peut être prise en compte. Recherchez ce genre de personne tout au long de l'évaluation.

Les entretiens avec les informateurs clés sont fondés sur les connaissances spécifiques et l'expérience de l'informateur. Si la personne interrogée est médecin, la discussion sera probablement axée sur les questions de santé. Toutefois, gardez à l'esprit les considérations suivantes :

- Le fait que l'informateur soit médecin (ou ingénieur ou autre) ne signifie pas qu'il ou elle connaît tous les aspects d'une question ; un chirurgien d'hôpital peut n'avoir que des connaissances limitées sur les soins de santé primaires dans les zones rurales.
- Les professionnels, en raison de leur situation sociale et des contacts qu'ils ont avec d'autres professionnels, peuvent avoir une bonne connaissance du contexte politique et social et être ainsi à même de fournir des informations qui dépassent leur champ d'activité.

Il faut faire preuve de discernement pour décider de la catégorie d'information que l'informateur peut utilement fournir. Commencez l'entretien par des sujets généraux, puis orientez-vous vers des domaines d'intérêt spécifiques.

Décider s'il faut mener des entretiens individuels ou de groupe

Les entretiens peuvent être menés avec des groupes ou des individus.

Les **entretiens de groupes** permettent le dialogue entre les personnes. En favorisant une atmosphère propice à un débat constructif, vous pouvez recouper l'information et étudier les questions de manière approfondie. Par exemple, quelqu'un peut dire que les problèmes les plus graves touchent à la qualité des services de santé et d'autres personnes peuvent ne pas partager cet avis. Un débat, même peu concluant, donne une idée de la diversité des problèmes rencontrés par la communauté.

Les entretiens de groupes sont utiles à deux fins :

- Rassembler des renseignements sur un large éventail de sujets. Réunissez un groupe de personnes de milieux différents qui, ensemble, peuvent donner une vue d'ensemble de la situation.

- Avoir une connaissance approfondie de questions particulières (résultats de la culture de rapport, fonctionnement des soins de santé pour le bétail, etc.). Dans ce cas, l'entretien avec un groupe de personnes de milieux semblables est approprié. Ce type d'entretien s'appelle « entretien avec un groupe de réflexion ».

Lorsque vous procédez à un entretien de groupe, soyez attentif(ve) au fait que :

- Certaines personnes sont naturellement plus expansives que d'autres.
- Certains ont de l'assurance dans un groupe en raison de leur statut dans la société locale. Inversement, les personnes appartenant à des groupes marginalisés peuvent n'être guère disposées à parler ouvertement, surtout si leurs points de vue sont controversés.

Faites en sorte que l'atmosphère soit détendue, informelle ; recherchez l'opinion des personnes peu disposées à parler. « Gérez » ceux qui ont plus d'assurance, de façon à ce qu'ils ne dominent pas la discussion.



Mise en garde

Si la société locale est fortement hiérarchisée, la diversité d'un groupe sera limitée. Si les personnes ne peuvent pas s'exprimer librement ou si leur participation risque d'être la cause de problèmes pour elles ou pour d'autres, il est préférable de convoquer des groupes séparés où les positions sociales sont mieux équilibrées (ou d'interroger les personnes séparément).

Les **entretiens individuels** peuvent être utilisés pour trois raisons :

- Obtenir des renseignements techniques de la part de professionnels, par exemple le personnel de santé ou les employés des services des eaux.

- Obtenir des informations précises sur les moyens de subsistance d'un ménage.
- Aborder des questions délicates qui ne sont pas appropriées pour les discussions de groupe (par exemple, les sévices sexuels dans les populations réfugiées).
- Gagner du temps lorsque vous en manquez pour organiser un entretien de groupe.



Mise en garde

Avant de mener un entretien individuel, assurez-vous que vous n'allez pas mettre la personne dans une situation difficile. Lorsque cela est possible, expliquez clairement au reste de la communauté pourquoi vous souhaitez parler à cette personne en particulier et à quel propos.

Sélectionner le type d'entretien à mener

Un entretien peut être semi-structuré (liste de contrôle), structuré (questionnaire) et non structuré (pas de question préparée à l'avance). Il est conseillé de mener des entretiens semi-structurés dans la mesure où ils représentent la meilleure manière d'obtenir de bonnes informations. Grâce à la liste de contrôle, vous pourrez aborder toutes les questions dont vous souhaitez parler, tout en restant ouvert pour permettre à la discussion de prendre une direction différente le cas échéant.

Entretien semi-structuré

Dans un entretien semi-structuré, l'enquêteur sélectionne quelques sujets à aborder et reste ouvert à d'autres sujets potentiellement intéressants qui surgissent pendant la discussion.

Entretiens structurés

Les entretiens structurés ou questionnaires ne sont pas présentés dans les présentes lignes directrices, car ils ne sont pas d'une grande utilité dans le cadre des évaluations générales. Les situations sont souvent très aléatoires et un processus d'évaluation sou-

ple est requis. Les questionnaires reposent sur un ensemble déterminé de questions, définies avant le début du travail sur le terrain. De plus :

- Le fait d'utiliser des questionnaires pour examiner des données complexes et/ou sensibles peut générer une information trompeuse.
- L'élaboration d'un questionnaire de qualité exige des compétences techniques, de l'expérience et une bonne compréhension du contexte.

Les questionnaires peuvent compléter l'information obtenue grâce aux entretiens semi-structurés et à l'observation (en particulier dans des domaines techniques comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement). Si un questionnaire est utilisé, il faut qu'il ait été conçu par un spécialiste bien au fait de la situation d'urgence concernée.

Choisir une technique d'entretien adéquate

La plupart des entretiens (aussi bien de groupes qu'individuels) s'inspirent du cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités. Votre objectif est de comprendre les problèmes auxquels les personnes sont confrontées et la manière dont elles y font face. Certains problèmes sautent aux yeux – habitations détruites par des inondations, par exemple. Pour d'autres, comme les mauvais traitements infligés aux civils pendant une guerre, vous devez faire une enquête. Des questions qui semblent simples peuvent se révéler compliquées quand vous les examinez de près.

Lorsque vous réalisez un entretien semi-structuré, efforcez-vous de faire en sorte que la personne interrogée soit détendue. Abordez les questions qui figurent sur votre liste de contrôle mais recherchez aussi de nouvelles informations. Posez les questions de différentes manières afin de recouper l'information que vous recevez.

Commencez par une conversation générale sur la vie dans la zone considérée, ce que vous voyez autour de vous, etc. Ne posez pas tout de suite des questions directes sur les problèmes, car :

- Cela fausse le ton. Vous voulez avoir des informations sur les aspects positifs mais aussi négatifs des conditions d'existence dans la communauté.
- Vous concentrer sur les problèmes laisse penser que vous cherchez à déterminer « ce que la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge peut donner ». Cela encourage les gens à présenter des « listes des courses » destinées à couvrir des besoins matériels.

Les gens vont inévitablement mentionner les problèmes de leur propre chef. Lorsque cela se produit, encouragez-les à expliquer leurs préoccupations et la manière dont ils font face aux problèmes. Il est normal qu'ils aient des difficultés à exposer tous les éléments de leurs stratégies d'adaptation ou soient réticents à le faire, car :

- Certains éléments – par exemple, le partage des ressources entre les ménages – font partie de leur vie, au point qu'ils ne les considèrent pas comme des « stratégies » spécifiques.
- Pris séparément, les éléments des stratégies d'adaptation n'ont qu'un rôle limité et les gens ne considèrent pas utile d'en parler. Cependant, ajoutés les uns aux autres, tous les « petits » éléments constituent une part importante des moyens de subsistance.
- Les activités – par exemple, le petit commerce à la sauvette ou la collecte de vieux métaux, dont des munitions non explosées – peuvent être illégales, et les gens sont peu enclins à en parler à des inconnus. Ils ne décriront pas non plus de façon précise des activités comme la prostitution, le vol et la vente d'articles illicites.
- Les gens peuvent délibérément ne pas divulguer l'information afin que leur situation paraisse pire qu'elle ne l'est en réalité, et ce, dans l'espoir que cela incitera la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge à les aider.

Les contraintes ci-dessus démontrent qu'il faut faire preuve de perspicacité. Les questions directes ne sont pas souhaitables. Étudiez plutôt les problèmes avec circonspection en posant les questions de différentes manières et en recherchant les aspects

complémentaires et les contradictions dans l'information que vous recevez. Soyez réceptif(ve) : si vos questions mettent les gens mal à l'aise, n'insistez pas.

Techniques d'évaluation



7. Techniques d'évaluation

7.1 Outils participatifs

On trouvera ci-après une gamme d'outils ou techniques pouvant être utilisés lors des entretiens pour favoriser une interaction avec des informateurs et pour préciser les informations qu'ils fournissent.

Note

Ces outils sont destinés à être utilisés avec les informateurs qui ne sont pas habitués aux études analytiques. Il convient de faire preuve de discernement dans la manipulation de ces instruments, car ils ne sont pas adaptés à toutes les situations. Il incombe à l'équipe d'évaluation de décider des outils à utiliser dans une situation donnée.

7.1.1 Calendrier journalier

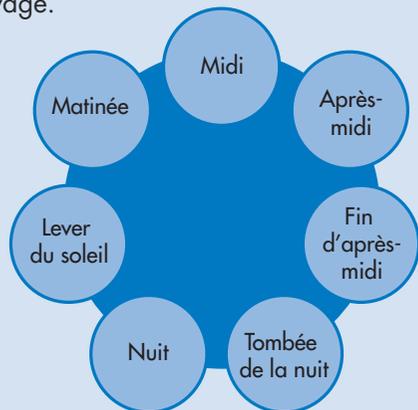
Les calendriers journaliers donnent une idée de la façon dont différents membres d'une communauté emploient leur temps, et de la manière dont cela est en train de changer, si tel est le cas. Ils peuvent aussi contribuer au choix et à l'élaboration des programmes. Par exemple, si les personnes consacrent cinq heures par jour à la collecte de l'eau, il y a lieu d'envisager le lancement d'un projet visant à améliorer l'approvisionnement en eau. Comparer les emplois du temps quotidiens actuels avec ceux des périodes antérieures permet de cerner les tendances. Ainsi, si les gens doivent marcher deux heures pour trouver du bois de feu, contre une demi-heure auparavant, vous pouvez en conclure qu'il y a peut-être un problème de déforestation ou que la forêt est peut-être infestée de mines ou de restes explosifs de guerre. Dans ce cas, un projet visant à promouvoir l'utilisation de réchauds économes en combustible, mené en parallèle avec d'autres activités pertinentes, pourrait être utile.

- Il est souvent intéressant de faire des exercices séparés avec différents membres d'un ménage (par exemple, enfants, hommes et femmes).

- Demandez aux participants de décrire une journée ordinaire, en donnant autant de détails que possible sur leurs activités et le temps mis pour réaliser chacune d'elles (voir figure 8).

Figure 8 Exemple de l'emploi du temps quotidien d'une femme en Afghanistan

Lever du soleil	Réveil. Aller chercher de l'eau. S'occuper des enfants.
Matinée	Nettoyer la maison. Entretien du potager. Aller au marché pour acheter à manger.
Midi	Préparer le déjeuner. Les hommes déjeunent. Les femmes déjeunent.
Après-midi	Faire la vaisselle/nettoyer la cuisine.
Fin d'après-midi	Alimenter en bois ou en carburant le bukhari (réchaud) pour chauffer l'eau. Donner un bain aux enfants. Préparer le dîner.
Tombée de la nuit	Coucher les plus jeunes enfants.
Nuit	Dîner pour les hommes. Dîner pour les femmes. Nettoyage.



7.1.2 Graphique chronologique

Le but d'un graphique chronologique est de comprendre l'histoire récente de la zone et de ses habitants en mettant en évidence les principaux faits qui ont eu des répercussions sur la vie des gens. Le graphique peut être élaboré au cours d'un entretien général de groupe; plus le groupe est hétérogène, plus la perception de l'histoire locale est précise.

Figure 9 Graphique chronologique



Source ALNAP

- Tracez une ligne et situez-y précisément, par ordre chronologique, deux ou trois événements importants survenus dans l'histoire récente.
- Expliquez que l'objectif est de combler les écarts sur la ligne par d'autres événements passés.
- Demandez aux gens d'évoquer des événements marquants du passé (aussi bien positifs que négatifs) et à quel moment ils se sont produits par rapport aux événements déjà signalés. Encouragez-les à expliquer les causes de ces événements et leur impact.

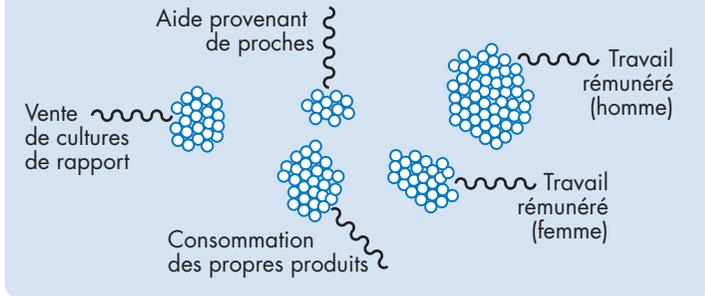
7.1.3 Méthode de l'empilement proportionnel

Cette méthode est utile pour évaluer des quantités et des proportions, notamment quand on travaille avec des personnes qui n'ont pas l'habitude de chiffrer les données. Par exemple, vous avez besoin de savoir quelle est la proportion de la communauté dans chacun des cinq groupes classés selon les moyens de subsistance ou le montant des revenus qu'une famille perçoit de plusieurs sources différentes.

- Prenez 100 haricots secs, cailloux ou autres (plus ou moins la même taille).
- Expliquez l'objectif de cet exercice. En prenant l'exemple des sources de revenu, demandez aux membres d'un ménage de

décrire, l'une après l'autre, chaque source. Dressez une liste de ces sources de revenus, puis demandez aux gens de répartir les haricots suivant l'importance relative de chacune (voir figure 10).

Figure 10 Empilement proportionnel



Outre qu'il est utile pour quantifier les données, l'empilement proportionnel est un bon outil de facilitation. Dans un groupe, ce type d'activité peut contribuer à abattre les barrières. Il peut aussi être un sujet central de discussion. Le débat sur la taille relative des piles est généralement animé, ce qui encourage la participation et accroît l'exactitude de l'information.

7.1.4 Calendrier saisonnier⁴

Les calendriers saisonniers sont utiles en zone rurale où les activités productives varient au cours de l'année. Tous les événements majeurs qui rythment l'année peuvent y figurer. Les calendriers saisonniers devraient s'établir sur 18 mois, afin de bien visualiser les jonctions entre les saisons. On construit en général le calendrier qui correspond à une année considérée comme normale, ce qui permet de déduire ensuite les déviations qui existent au moment de l'enquête. Quoi qu'il en soit, il faut toujours définir à quel type d'année le calendrier se rapporte. Il est plus intéressant de faire partir le calendrier au début d'une saison plutôt qu'arbitrairement au 1er janvier. Le calendrier devrait inclure, ligne par ligne :

⁴ D'après Alain Mourey, *Manuel de nutrition pour l'intervention humanitaire*, CICR, Genève, 2004, p.433

- les mois de l'année ;
- le nom local des saisons, avec leur signification en termes d'activités et de production ;
- les caractéristiques climatiques (essentiellement la pluviométrie) ;
- les pratiques de l'élevage :
 - variation de l'alimentation au cours des saisons ;
 - migrations animales, selon les espèces ;
 - périodes de reproduction, selon les espèces ;
 - périodes de mise bas, selon les espèces ;
- la production animale :
 - production laitière ;
 - production de viande ;
 - production de laine et de peaux ;
 - ventes d'animaux ;
- la production agricole (détail pour chaque type de plante, en mentionnant l'utilisation qui est faite de la récolte – vente, fourrage, autoconsommation) :
 - préparation et labourage des champs ;
 - temps des semailles et des récoltes pour les différentes plantes ;
 - désherbage ;
 - contrôle des prédateurs ;
 - vente des surplus/achats de nourriture de complément ;
 - variation des prix sur le marché ;
- le calendrier des activités productives annexes en fonction de :
 - quoi, qui, où et rôle dans l'économie du ménage ;
- l'intensité et la répartition du travail requis :
 - femmes ;
 - hommes ;
 - enfants ;
- problèmes :
 - mois de la faim ;
 - période de soudure ;
 - manque d'eau.

La figure 11 donne un exemple de calendrier saisonnier simplifié limité à 12 mois pour une meilleure illustration.

Figure 11 Exemple de calendrier saisonnier⁵

Sécurité	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Revenus faibles				x			x	x	x			
Revenus élevés	X	X	X								X	X
Immigration et migration	X				X	X						
Cambriolages				x					X			
Saison de culture						X	X	X				
Trafic de drogue		X	X	X					X	X		X
Accidents de la route				X					X			X
Violences familiales	X	x	x	X	X	X	X	X	X	x	x	x
Période de récolte	X	X										X
Pluies						X	X	X	X			
Santé	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Grippe, toux, rhume	X										X	X
Affections digestives (vomissements, diarrhée)	X					X	X	X				X
Conjonctivite			X	X	X							
Maladies liées à l'eau (mycoses, plaies)					X	X	X	X				
Poux	X											
Risques de catastrophe	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ouragan						X	X	X	X	X	X	
Feux de forêt	X	X	X	X	X							
Brûlis						X	X	X				
Inondations							X	X	X			
Incendie												X
Température (élevée - basse)	X	X	X	X						x	x	x

X = élevée

x = base

⁵ Fédération internationale, La boîte à outils EVC, Genève 2007, p.96.

7.1.5 Classement par paires⁶

Le classement par paires (ou classement par ordre d'importance) est un exercice participatif utilisé pour définir des priorités ou pour déterminer l'importance relative de certaines choses entre elles. On peut, par exemple, demander à plusieurs informateurs quels sont leurs problèmes ou leurs besoins, par ordre de priorité, puis l'équipe chargée de l'évaluation vérifie la cohérence entre les réponses. On peut aussi définir des catégories de statut économique et voir à quoi elles correspondent, en termes de moyens et d'occupation, et quelles sont les différences entre les foyers pauvres, moyennement pauvres et plus aisés. On peut ensuite utiliser la technique de la répartition proportionnelle pour définir la proportion de population dans chaque groupe économique.

Le classement par paires est également un outil d'analyse utile pour déterminer des préférences ou des ordres d'importance. Si par exemple, on veut définir les sources d'alimentation par ordre d'importance (soit la question qui nous occupe), on demande aux informateurs d'indiquer les différentes sources dont ils dépendent. Les différents éléments (ou sources) sont ensuite inscrits dans les lignes et colonnes d'un tableau. Le titre de la première colonne est identique à celui de la première rangée, le titre de la deuxième colonne à celui de la deuxième rangée et ainsi de suite. Les éléments sont ensuite comparés les uns aux autres et on demande aux informateurs d'indiquer leurs préférences. Par exemple : « préférez-vous l'élément 1 ou l'élément 2 ? » ou « qu'est-ce qui est le plus important : la première ou la deuxième source ? ». La réponse est ensuite inscrite dans la case correspondante. L'élément, ou source, sélectionné le plus grand nombre de fois est le plus important (c'est à dire qu'il a la priorité la plus élevée). Cette méthode permet de classer tous les éléments ou sources par ordre d'importance (voir figure 12).

⁶ D'après Alain Mourey, *Manuel de nutrition pour l'intervention humanitaire*, CICR, Genève, 2004, p.429.

Figure 12 Classement par paires – exemple des sources d'alimentation

Dans cet exemple, les totaux sont les suivants :

Source d'alimentation	Production	Achat	Cueillette	Don
Production		Production	Production	Production
Achat			Cueillette	Achat
Cueillette				Cueillette
Don				

- La production a été citée trois fois comme étant la plus importante : 3.
- La cueillette a été déclarée être la plus importante à deux reprises : 2
- Les achats sont apparus une fois comme la source d'alimentation la plus importante : 1
- Les dons n'ont pas été cités une seule fois comme source plus importante qu'une autre.

En d'autres termes, la source d'alimentation la plus importante dans l'opinion de ce groupe est clairement sa propre production, suivie par la cueillette, puis les achats. Il s'avère que ce groupe ne dépend des dons que de façon très marginale.

7.1.6 Analyse des acteurs⁷

Ce qui suit est basé sur une présentation de Serge Ghinet (Ghinet, 1997).

Toute intervention humanitaire se déroule dans un contexte humain diversifié, non seulement en fonction de la vulnérabilité aux facteurs de crise, mais aussi en fonction de caractéristiques sociales, de rôles, de fonctions, d'intérêts et d'enjeux différents.

⁷ D'après Alain Mourey, *Manuel de nutrition pour l'intervention humanitaire*, CICR, Genève, 2004, p.426-427.

Ces facteurs de diversification permettent de définir les différents « acteurs » impliqués dans un contexte donné.

L'objectif général de l'analyse des acteurs est de contribuer à ce que l'intervention se fasse dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, il faut comprendre les intérêts, activités et besoins de chacun et en tenir compte pour arriver, par le dialogue, au meilleur compromis possible.

En pratique, cela revient à :

- identifier les personnes et groupes touchés dans un contexte donné ;
- définir qui fait quoi, quand, comment, où et pourquoi ;
- identifier les intérêts de chacun ;
- comprendre les relations de pouvoir entre les acteurs ;
- définir les besoins d'aide respectifs ;
- détecter les points forts et les opportunités à prendre en compte pour intervenir.

Les acteurs peuvent être :

- des individus ;
- des groupes d'intérêt ;
- des autorités locales ;
- des services.

On distingue les acteurs selon différents critères :

- leurs caractéristiques :
 - statut social (position qu'ils occupent dans la structure sociale) ;
 - identité (image dans un système de communication et d'échanges) ;
 - projet (but ou objectif formulé en fonction des circonstances et des ressources disponibles) ;
 - pouvoir (capacité d'influencer d'autres acteurs) ;
- leurs fonctions et leurs rôles dans un système social donné ;
- leurs intérêts ;
- les enjeux que représentent pour eux des événements précis et, en particulier, l'intervention humanitaire.

L'analyse des acteurs se fait en fonction de chacun des paramètres susmentionnés, à l'aide d'une grille d'analyse. Les acteurs figurent en tête des colonnes et le facteur étudié en tête de rang. Un exemple de grille d'analyse en fonction des enjeux que représente une distribution générale de nourriture (DGN) est donné dans la figure 13.

Figure 13 Grille d'analyse des acteurs – exemple d'une DGN

Enjeux	Déplacés de guerre	Association de paysans	Commerçants	Autorités	Garnison
Avoir accès à la DGN	Oui, parce qu'ils ont faim	Non	Oui, pour l'accaparer	Oui, pour montrer une image positive	Oui, pour la revendre
Faire en sorte que la DGN se fasse	Oui	Cela dépend du calendrier de la récolte	Non, s'ils ne peuvent pas l'accaparer	Oui	Oui
Faire en sorte que la DGN ne se fasse pas	Non	Cela dépend du calendrier de la récolte	Oui, s'ils ne peuvent pas l'accaparer	Oui, si les marchands les payent suffisamment	Oui, si les marchands les payent suffisamment
Faire en sorte que la DGN n'ait pas d'effets pervers	Oui, si cela est conditionnel à la continuation de la DGN	Oui	Oui, car la DGN risque de faire chuter les prix des denrées essentielles	Oui, pour éviter des troubles et des pressions	Cela dépend du rôle et de l'importance que ces effets peuvent lui donner

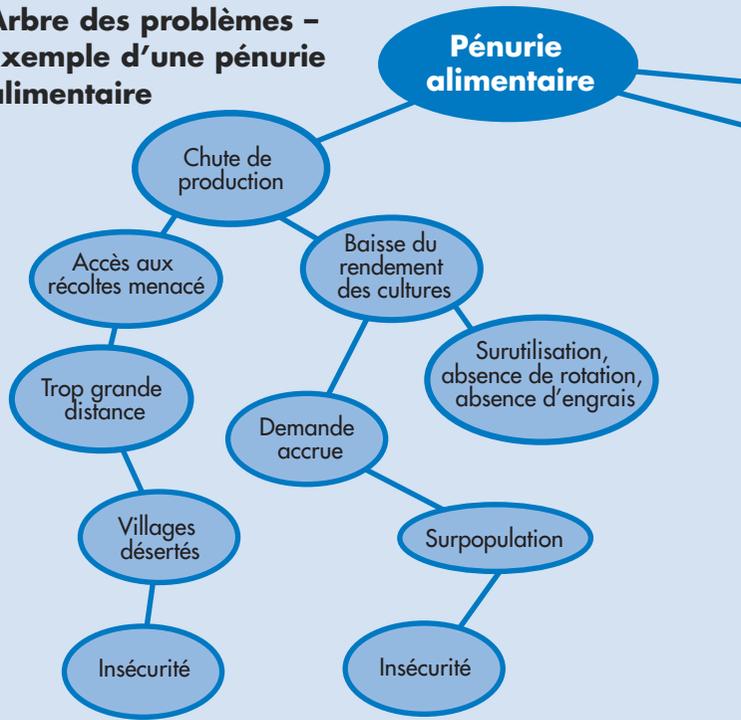
Cette grille simplifiée ne comprend pas des acteurs comme l'organisation humanitaire participant à la distribution, les donateurs, les pays tiers qui supportent l'effort de guerre. Il faut ici analyser les acteurs en fonction de leur pouvoir par rapport à la DGN et entreprendre les négociations nécessaires pour garantir la fourniture de l'aide alimentaire prévue dans de bonnes conditions, c'est-à-dire avec l'accord de l'ensemble des acteurs. Là encore, le dialogue participatif est la seule approche possible.

7.1.7 Arbre des problèmes

L'arbre des problèmes permet un débat participatif sur les causes sous-jacentes d'un problème précis. Il facilite l'établissement de priorités entre ces causes et illustre clairement la relation de cause à effet. Cet instrument, qui remonte aux racines d'un problème, permet de mieux définir des objectifs et de sélectionner des stratégies d'intervention appropriées.

La figure 14 donne un exemple d'arbre des problèmes dans un contexte où le problème principal est une pénurie alimentaire. En examinant les véritables causes de cette pénurie, on s'aperçoit que la distribution de graines, par exemple, ne serait probablement pas une bonne solution, malgré ce que l'on a pu penser auparavant.

Figure 14 Arbre des problèmes - Exemple d'une pénurie alimentaire



7.1.8 Capacité des organisations de personnes

Il s'agit d'un outil d'analyse organisationnelle. Il peut aider une communauté à définir les organisations de personnes importantes pour elle. Les organisations de personnes comprennent les institutions religieuses, les écoles, les comités financiers, les hôpitaux, les organes de coordination et les autorités locales.

Il est utile de :

- définir les différents types de soutien disponibles, qui peuvent contribuer à renforcer progressivement les capacités locales ;
- déterminer le genre de soutien organisationnel dont a besoin une organisation de personnes pour affronter les problèmes et les dangers et renforcer sa capacité de gestion.



Mener un entretien semi-structuré. Avoir recours à des thèmes d'orientation, tels que :

- Histoire de l'organisation de personnes.
- Quand et pourquoi elle a été constituée.
- Nombre de membres actifs et passifs.
- Tendances (augmentation ou déclin du nombre de membres).
- Assistance aux réunions.
- Processus de prise de décision.
- Ses comités fonctionnent-ils ?
- Le groupe dispose-t-il d'un plan de développement communautaire ?
- Quelle a été jusque-là la contribution du groupe à la communauté ?

Après la visite sur le terrain



8. Après la visite sur le terrain

8.1 Analyse

L'analyse est le processus par lequel une synthèse est faite des informations émanant des différentes sources, de façon à vous permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux problèmes ?
- Qui est touché par ces problèmes ?
- Quelles sont les capacités de la population sinistrée ? Dans quelle mesure parvient-elle à faire face à ces problèmes ?
- La population sinistrée bénéficie-t-elle d'une autre aide ?
- L'intervention de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge est-elle nécessaire ? Si tel est le cas, quel type d'intervention est requis ?

Vous devez analyser l'information de façon continue, tout au long de l'évaluation. Ne laissez pas l'analyse pour la fin de l'évaluation.

La seule exception à cette règle a trait à l'analyse de l'information sectorielle. Si l'équipe ne comprend pas de spécialiste, l'information portant sur un secteur en particulier devrait être analysée dès que possible par le spécialiste compétent lorsque l'évaluation est terminée.

Une consultation avec des spécialistes est requise dès qu'il s'agit d'élaborer un projet dans un domaine spécialisé.

Message
clé

Après la visite sur le terrain

La présente section fournit des conseils sur les points suivants :

- Remédier aux incohérences dans l'information que vous collectez.
- Résumer l'information.
- Faire la synthèse des informations provenant de différentes sources afin de parvenir à des conclusions.
- Formuler des recommandations pour l'avenir.
- Rédiger un rapport d'évaluation.

8.1.1 Information incohérente

Dans toute évaluation, vous vous trouverez face à des problèmes d'incohérences dans l'information collectée. C'est le cas lorsque des informateurs donnent des réponses différentes à la même question.

Par exemple :

- Une personne vous dit que la source d'eau est tarie pendant deux mois chaque année, tandis qu'une autre affirme qu'elle ne tarit jamais.
- Quelqu'un dit que tous les animaux du village sont morts. Quelqu'un d'autre assure que la moitié des animaux sont vivants et paissent loin du village.

Vous pouvez prendre certaines mesures pour réduire au minimum les incohérences et y remédier. La première consiste à réfléchir à l'information *tandis que vous la collectez*. Cela vous aidera à repérer les incohérences. Posez-vous les questions suivantes :

- La nouvelle information confirme-t-elle ou contredit-elle l'information secondaire ?
- L'information provenant d'un informateur confirme-t-elle ou contredit-elle celle d'un autre informateur ?
- L'information collectée par différents membres de l'équipe d'évaluation est-elle cohérente ?
- L'information a-t-elle un sens ? Par exemple, si quelqu'un vous dit que le rendement agricole a été nul alors que vous voyez du blé fraîchement moissonné dans le village, il s'agit d'une incohérence.

Vous poser ces questions vous conduira à en envisager de nouvelles à poser aux membres de la communauté ou à rechercher d'autres sources d'information pour clarifier la situation. L'observation est souvent utile.

Note

En règle générale, efforcez-vous de vérifier les renseignements importants en comparant les données recueillies auprès de trois sources différentes au moins. Ces dernières devraient être aussi variées que possible. Si plusieurs sources donnent la même information, celle-ci est probablement exacte. On appelle cette méthode la triangulation.

La deuxième mesure consiste à analyser régulièrement les données avec les autres membres de l'équipe :

- **Durant le travail sur le terrain.** Réunissez-vous au moins une fois par jour sur le terrain (normalement à midi). Comparez les informations, examinez les incohérences et convenez des modifications à apporter au programme des entretiens.
- **À la fin de chaque journée** de travail sur le terrain, étudiez les données recueillies et les conclusions que vous avez tirées.
- **À la fin du travail sur le terrain**, l'équipe se réunit pour se mettre d'accord sur les conclusions finales.

La troisième mesure consiste à examiner la cause des incohérences, qui le plus souvent est l'une des trois suivantes :

- **Perception.** Il n'y a pas toujours de réponse « exacte ». L'interprétation des événements varie suivant la situation de chaque individu.
- **Accès à l'information.** Certaines personnes sont mieux informées que d'autres sur un sujet particulier.
- **Affirmations mensongères.** Parfois, des personnes donnent à dessein des informations trompeuses.

Déterminez si l'incohérence relevée aura une incidence sur les conclusions de l'évaluation et les propositions de programmes futurs. Si elle n'a pas d'incidence majeure, tentez de la résoudre

mais n'y consacrez pas trop de temps. Sinon, insérez une note explicative à ce sujet dans le rapport final.

Si l'incohérence *a* des répercussions *notables* sur les conclusions finales, tentez de la résoudre en :

- décidant laquelle des trois causes (ou combinaisons de causes) susmentionnées est pertinente ;
- examinant les raisons pour lesquelles les données diffèrent entre elles ;
- évaluant le degré de confiance que vous avez dans chacune des sources. L'une des sources peut être plus crédible qu'une autre ;
- vérifiant l'information. Parlez de nouveau aux informateurs initiaux ou identifiez de nouveaux informateurs susceptibles de clarifier la situation.

Si ces mesures ne permettent pas de gommer les incohérences, vous devrez donner un avis. Dans ce cas, le chef d'équipe se prononce sur la conclusion, sur la base des discussions avec les autres membres de l'équipe et d'un examen de toutes les informations disponibles. Il est essentiel que :

- les conclusions fondées sur des avis soient clairement répertoriées dans le rapport d'évaluation, et que des précisions soient données sur les hypothèses qui ont été retenues pour parvenir à ces conclusions ;
- des recommandations soient faites en vue du suivi.

8.2 Résumer l'information

L'information sera collectée auprès de nombreuses sources différentes. Pour qu'elle soit utile, elle doit être résumée. Cette section indique comment résumer les informations issues des différents types d'entretiens.

L'information doit être résumée en allant du général vers le particulier. On peut adopter la classification suivante :

- 1 On aura recours à l'information secondaire pour décrire la situation/cause/problem général à l'origine de l'évaluation. Inclure dans le rapport toutes les informations secondaires qui ont été examinées.
- 2 Les entretiens de groupe et les entretiens individuels avec des informateurs clés fourniront des informations générales sur les moyens de subsistance et sur la situation d'ensemble dans la zone visitée. Résumez-les aussi brièvement que possible.
- 3 Les entretiens avec les ménages permettront d'obtenir des informations plus précises sur les moyens de subsistance et l'identification des groupes en fonction de leurs revenus (pauvre, moyennement pauvre, plus aisé). Pour chaque lieu visité, résumez les conditions de vie du foyer. Soulignez les changements et les tendances. S'il existe de grandes différences entre un foyer et l'autre dans un même lieu, fournissez des informations distinctes pour chaque type de foyer.

Exemples de sujets devant figurer dans le résumé

Pour une meilleure compréhension

Lieu	
Nombre approximatif de personnes ou de ménages (précisez).	
Cette année est-elle bonne, mauvaise ou normale ?	
Si l'année est mauvaise, quelles en sont les causes principales ?	
Principales sources de revenus pendant une année normale.	
Répercussions de la situation d'urgence sur les sources de revenus pour une évaluation rapide, une évaluation détaillée ou une évaluation continue.	
Détail des stratégies d'adaptation.	
Les stratégies d'adaptation pourraient-elles avoir des effets négatifs à court terme ou à long terme ?	
Le revenu actuel suffit-il pour couvrir l'ensemble des besoins ?	
Autres points importants.	

Pour une compréhension plus précise

Lieu	
Nombre de ménages visités.	
Nombre approximatif de ménages de ce type dans ce site.	
Conditions de logement (satisfaisantes, insatisfaisantes, inacceptables). Si elles sont insatisfaisantes ou inacceptables, donnez brièvement des détails.	
Régime alimentaire (principales sources d'alimentation et changements par rapport à la normale).	
Utilisation de l'eau (quantité adéquate, stockage, etc.).	
Santé (maladies et disponibilité de traitements).	
Vente d'actifs. Les gens vendent-ils des biens du ménage ? Si tel est le cas, lesquels ?	
Rôles et responsabilités des femmes. Comment évoluent-ils ?	
Modes de vie des enfants. Évoluent-ils ?	
Taille et composition des ménages (nombre moyen d'hommes, de femmes et d'enfants).	
Autres questions importantes.	

8.3 Faire la synthèse de l'information

Cette section décrit un processus en trois étapes, utilisé pour faire la synthèse de l'information émanant de sources différentes et pour exposer les conclusions sous une forme pratique pour les planificateurs de programme. Chaque étape comprend un tableau ainsi que des notes explicatives sur la manière de le compléter. Le processus prend appui sur le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités.

8.3.1 Étape 1

Problème	Normal ou nouveau ?	S'il est normal, quelle est sa fréquence ?	S'il est nouveau, quand est-il apparu ?
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Classement des problèmes : tous les informateurs sont-ils d'accord sur le classement des problèmes ? Si ce n'est pas le cas, donnez des précisions (quels problèmes sont considérés comme les plus graves par chaque groupe d'informateurs ?).

Autres observations sur l'information contenue dans le tableau :

Notes

Dressez la liste de tous les problèmes relevés lors de l'évaluation. Soyez précis. *Ne dites pas* que les « inondations » sont le problème. *Dites* que les problèmes dus aux inondations sont, par exemple :

- des morts ;
- des blessés ;
- la destruction d'habitations ;
- la contamination de l'eau potable ;
- autres.

Répertoriez chacun de ces problèmes séparément dans le tableau. Classez les problèmes par ordre *approximatif* d'importance (le plus grave en premier).

Précisez, pour chaque problème s'il est « normal » ou « nouveau ». Un problème normal se pose régulièrement (par exemple, une « disette saisonnière » avant la récolte). Un problème nouveau est un problème qui résulte de la situation d'urgence en train de se produire (par exemple, contamination des réserves d'eau après des inondations).

Pour les problèmes « normaux », notez leur fréquence (par exemple, une fois par an ou une fois tous les trois ans). En ce qui concerne les problèmes « nouveaux », précisez à quel moment ils ont surgi (indiquez la date, si possible).

8.3.2 Étape 2

Problème	Population sinistrée (description, nombre)	Besoins	Stratégies d'adaptation	Assistance reçue des autres
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

Lieu(x) où se trouve(ent) la(les) population(s) sinistrée(s).

Est-ce son(leur) lieu de résidence habituel ? Si ce n'est pas le cas, pourquoi a-t-elle(ont-elles) été déplacée(s) ? Quand ?

Quel est le degré d'accessibilité de ces sites ? Donnez des détails sur les contraintes liées aux saisons, à l'infrastructure (routes, aéroports, etc.), à la situation en matière de sécurité et à la situation politique.

L'une quelconque des stratégies d'adaptation a-t-elle des conséquences négatives sur le bien-être et/ou les moyens de subsistance à long terme de la(des) population(s) ?

Certaines personnes sont-elles exclues de l'aide ? Si tel est le cas, pourquoi ?

Notes

Identifiez la population concernée par chacun des problèmes répertoriés au cours de l'étape 1. Décrivez chaque population. Par exemple: « les gens qui vivent à proximité de la rivière » ; « les habitants du village X » ; « les membres du clan T » ; ou « les enfants du village Z ».

Évaluez l'effectif de chaque population sinistrée, sur la base de l'information collectée au cours de l'évaluation.

Il est souvent difficile de procéder à des estimations lorsque les données émanant des différentes sources ne concordent pas.

- Si les estimations de différents informateurs sont raisonnablement proches les unes des autres, faites en une moyenne. Par exemple, l'informateur A évalue le nombre de personnes à 500 ; l'informateur B à 550 et l'informateur C à 575. Le nombre utilisé pour le rapport final est la moyenne de ces chiffres : $(500 + 550 + 575) \div 3 = 540$.
- Si les estimations des diverses sources sont très différentes les unes des autres, vous devez déterminer laquelle est la plus fiable. Par exemple, l'informateur X donne une estimation de 500 personnes, l'informateur Y de 1500 et l'informateur Z de 1600. Vous savez que l'informateur X est plus fiable que les deux autres. Vous pourriez donc retenir le chiffre 700 (ou 800 ou 900, ou une autre moyenne, selon vos suppositions).

Les estimations suffisent dans le cadre d'une évaluation. Mais s'il s'agit de préparer une intervention, il faut effectuer des calculs plus détaillés.

Expliquez les besoins résultant de chaque problème. Par exemple :

- Problème 1 : le puits s'est tari. Les habitants ont besoin d'une source fournissant au moins 15 litres d'eau par personne et par jour, à 500 mètres de chez eux au plus.
- Problème 2 : Les habitants n'ont pas accès à suffisamment de nourriture. Ils ont besoin pendant trois mois d'un complément équivalant à 50 pour cent de leurs besoins alimentaires.

Chaque fois que cela est possible, quantifiez les besoins. Par exemple, « chaque ménage a besoin d'un supplément de 75 kg de céréales par mois ».

Décrivez les stratégies d'adaptation existantes, en rapport avec chaque problème et chaque population sinistrée.

Par exemple :

- Problème : le point d'eau est à sec.
- Population sinistrée : village X.
- Stratégie d'adaptation 1 : les femmes et les enfants marchent trois heures pour atteindre une autre source.
- Stratégie d'adaptation 2 : les gens se lavent moins souvent.
- Autres stratégies d'adaptation.

Décrivez l'aide que reçoit actuellement la population. Elle peut provenir de la communauté ou de l'extérieur, de systèmes traditionnels ou de systèmes spécifiquement mis en place pour faire face au problème. Par exemple :

- Systèmes traditionnels : les groupes religieux à l'intérieur d'une communauté apportent toujours une aide aux familles les plus pauvres.
- Systèmes spécifiques : les secours sont fournis par une institution internationale réagissant à cette situation d'urgence.

8.3.3 Étape 3

Popula- tion sinistrée	Besoins	Les stratégies d'adaptation et l'assistance couvrent-elles les besoins ?	Pourcentage des besoins couverts par les stratégies d'adaptation (A)	Pourcentage des besoins couverts par l'assistance (B)	Insuffisance en pourcentage de la couverture des besoins (100 - A - B)

Indiquez comment les pourcentages ont été calculés.

Notes

Pour chaque population sinistrée, énumérez les besoins qui ont été recensés au cours de l'étape 2.

Indiquez si les stratégies d'adaptation et l'aide existantes suffisent pour couvrir les besoins (oui ou non).

Lorsque cela est possible, évaluez dans quelle mesure les stratégies d'adaptation et l'assistance couvrent ces besoins. Par exemple :

- **Problème.** Des habitations ont été détruites par les inondations.
- **Stratégies d'adaptation.** Les habitants achètent des matériaux de construction, récupèrent des matériaux dans les débris de leur maison et se procurent du matériel auprès de parents ou de proches. À travers la technique de l'empilement proportionnel, vous estimez que ces stratégies couvrent 65 pour cent des besoins. (A)
- **Assistance.** La municipalité donne quelques matériaux de construction, qui couvrent 10 pour cent des besoins. (B)
En combinant ses propres stratégies d'adaptation et l'assistance de la municipalité, la population est en mesure découvrir environ $65 + 10 = 75$ pour cent de ses besoins en matériaux de construction.

L'« écart » (besoins à couvrir) est donc de $100 - 75 = 25$ pour cent ($100 - A - B$). Il pourrait être comblé par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge.

8.4 Rapport d'évaluation

Pour chaque évaluation, établissez un rapport selon les rubriques convenues au sein de votre délégation. La quantité de détails fournis sous chaque rubrique dépendra des circonstances de chaque évaluation.

Il est important de présenter les conclusions de l'évaluation aussi clairement que possible. Le recours à un modèle standard permet au lecteur de retrouver rapidement l'information.

Note

Faites en sorte que le rapport d'évaluation soit aussi court que possible, mais veillez à ce qu'aucune information importante ne soit omise.

L'équipe d'évaluation n'est pas censée élaborer un projet de programme complet. Toutefois, ses idées sont extrêmement utiles aux planificateurs de programmes. L'évaluation peut aboutir à trois conclusions (voir le cadre relatif à la vulnérabilité et aux capacités, section 3) :

- Il n'est pas nécessaire d'intervenir (la population a une capacité suffisante pour surmonter les problèmes).
- Il est nécessaire d'intervenir, mais la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge n'est pas l'institution adéquate pour mener cette intervention.
- Il est nécessaire d'intervenir et la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge est l'institution adéquate.

Si vous concluez qu'il est nécessaire que la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge intervienne, rédigez un bref résumé de la manière dont elle/il devrait procéder.

Note

Une évaluation peut conduire à une proposition de projet précise ou peut rester simplement à l'état de recommandation. Dans le premier cas, il est nécessaire de rassembler davantage d'informations avant d'élaborer un projet.

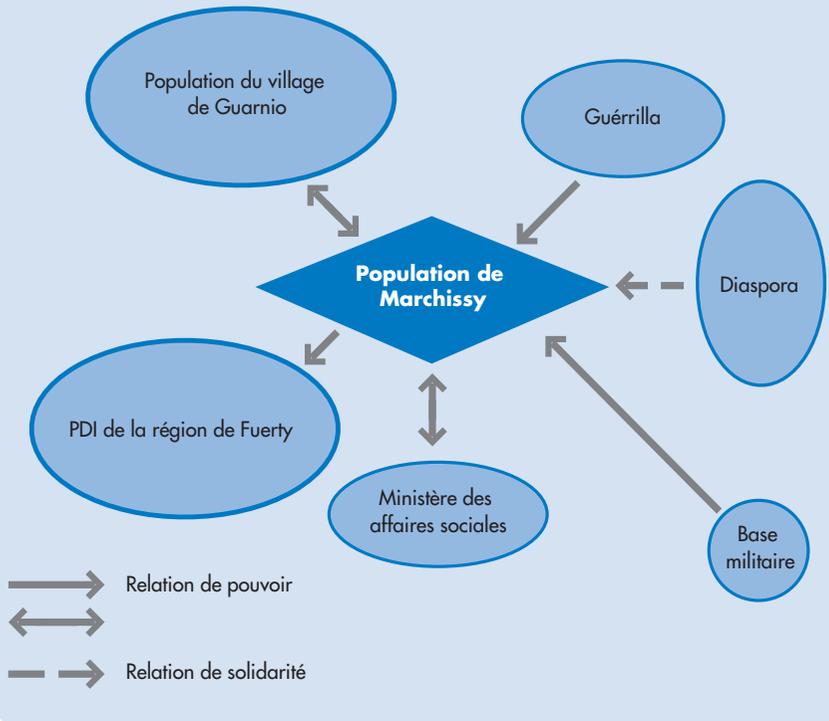
8.4.1 Instruments d'analyse et d'établissement des rapports

Certains instruments sont utiles pour analyser et/ou transmettre des informations importantes. Les supports visuels sont en général plus faciles à lire et à comprendre qu'une longue explication.

8.4.1.1 Diagramme d'interactions

Le diagramme des interactions montre les relations (de pouvoir et de solidarité) qui existent entre un groupe de personnes donné et d'autres acteurs. Vous pouvez soit élaborer directement le diagramme avec les personnes que vous interrogez soit collecter d'abord toute l'information puis recréer le diagramme. Il peut constituer une excellente annexe à un rapport.

Placez la catégorie des personnes ciblées dans un cercle au centre du diagramme. Ajoutez pour chacun des acteurs un cercle, dont la taille et la position seront fonction de l'importance/influence de l'acteur. Tracez ensuite des flèches correspondant au type de relation. La figure 15 représente un exemple d'un diagramme des interactions.

Figure 15 Diagramme d'interactions

8.4.1.2 Analyse FFOC⁸

Cet instrument permet d'effectuer une analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités, Contraintes (FFOC) d'un programme donné. Elle comprend une grille de quatre cases, soit une case par caractéristique. La figure 16 présente un exemple de distribution générale de nourriture (DGN).

⁸ Alain Mourey. *Manuel de nutrition pour l'intervention humanitaire*, CICR, Genève, 2004, p. 429.

Figure 16 Grille d'analyse FFOC – Exemple d'une DGN

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ régularité de la distribution ■ adéquation de la ration ■ mode de distribution approprié ■ fréquence de la distribution appropriée 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ monotonie de la ration qui réduit l'appétit des jeunes enfants ■ insécurité parfois sur le chemin du retour ■ haricots difficiles à cuire
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ vérification de l'état de santé des enfants ■ enregistrement pour le programme de nutrition thérapeutique ■ distribution de vitamine A ■ sessions pour discuter l'évolution de la situation 	<p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ attitude des groupes armés ■ distance entre les villages et le point de distribution ■ quantité à transporter très lourde

L'analyse FFOC qui en résulte sert de base au développement des forces, à la recherche des opportunités et permet de trouver, le cas échéant, des remèdes aux faiblesses et des solutions aux contraintes, et d'expliquer plus facilement pourquoi certaines de ces dernières sont inévitables.

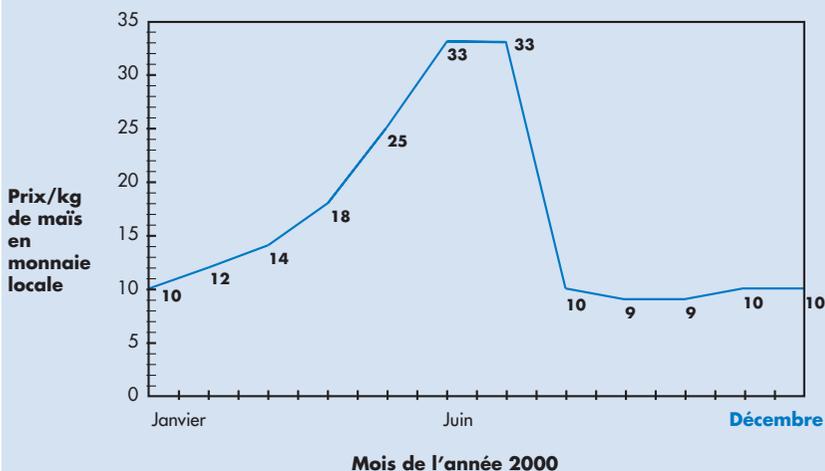
8.4.1.3 Graphes⁹

On a beaucoup recours aux graphes dans un environnement humanitaire ; ils permettent de représenter des distributions, l'évolution d'une caractéristique donnée (malnutrition, prix des denrées alimentaires de base, etc.) ou la relation entre deux caractéristiques variables. Le plus souvent, ils comportent un axe horizontal (axe des « x » ou abscisse), qui est en général l'axe de la variable indépendante, et un axe vertical (axe des « y » ou ordonnée), qui est l'axe de

⁹ Alain Mourey. *Manuel de nutrition pour l'intervention humanitaire*, CICR, Genève. 2004, p. 430.

la variable dépendante. Il y a plusieurs façons de présenter des graphes comportant deux axes ; on peut aussi faire des graphes qui illustrent des proportions, en subdivisant une surface donnée (camembert, histogramme horizontal, vertical ou agrégé, etc.). La figure 17 représente l'évolution des prix d'une céréale de base, en fonction du temps.

Figure 17 Évolution du prix du maïs, sur le marché de X, au cours de l'année



La figure 17 donne l'indication d'une augmentation importante (plus de trois fois) et en progression constante du prix du maïs, entre les mois de janvier et de juin 2000, avec une chute brutale au mois d'août. Cette augmentation et cette diminution patentes exigent toutes deux une explication qui doit figurer dans le rapport. Aujourd'hui, la plupart des ordinateurs sont équipés de programmes qui permettent de présenter très facilement les données sous forme de graphe.

8.4.1.4 Cartes

Les cartes permettent de représenter un espace et la façon dont il est occupé. Tout comme les graphes, les cartes sont un outil fréquemment utilisé dans l'action humanitaire. Elles représentent en général les caractéristiques du terrain, comme les routes terrestres, les habitations, les frontières administratives, l'infrastructure, les cours d'eau (hydrographie) et le relief. Il est préférable de les simplifier autant que possible aux fins de leur utilisation sur le terrain et de les limiter aux seuls éléments nécessaires. On peut créer une carte (soit parce qu'il n'existe pas de carte adaptée, soit dans un but précis) en utilisant une boussole et un compteur kilométrique, ou simplement par l'observation. Les figures 18, 19, 20 et 21 représentent des exemples de cartes.

Figure 18 Zones de sécurité alimentaire

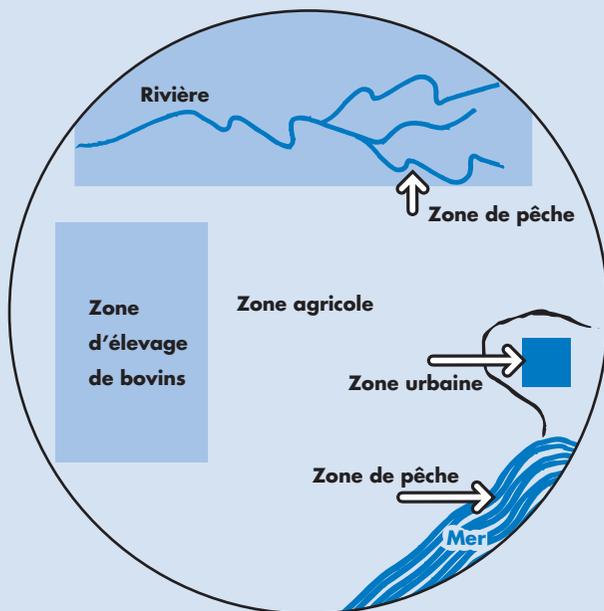
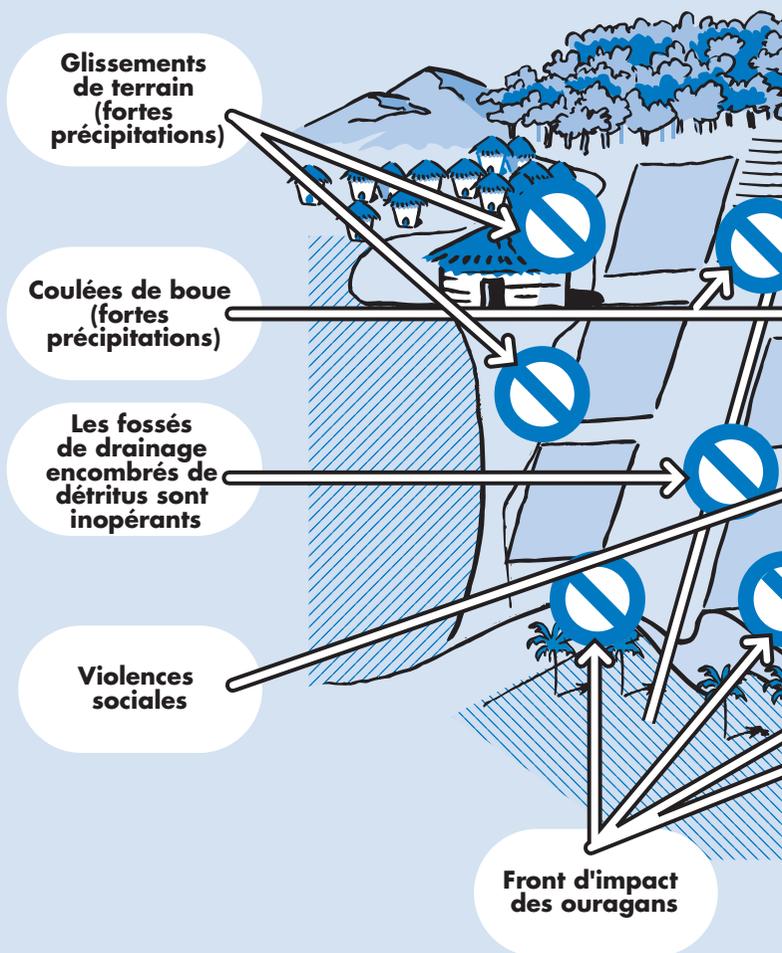
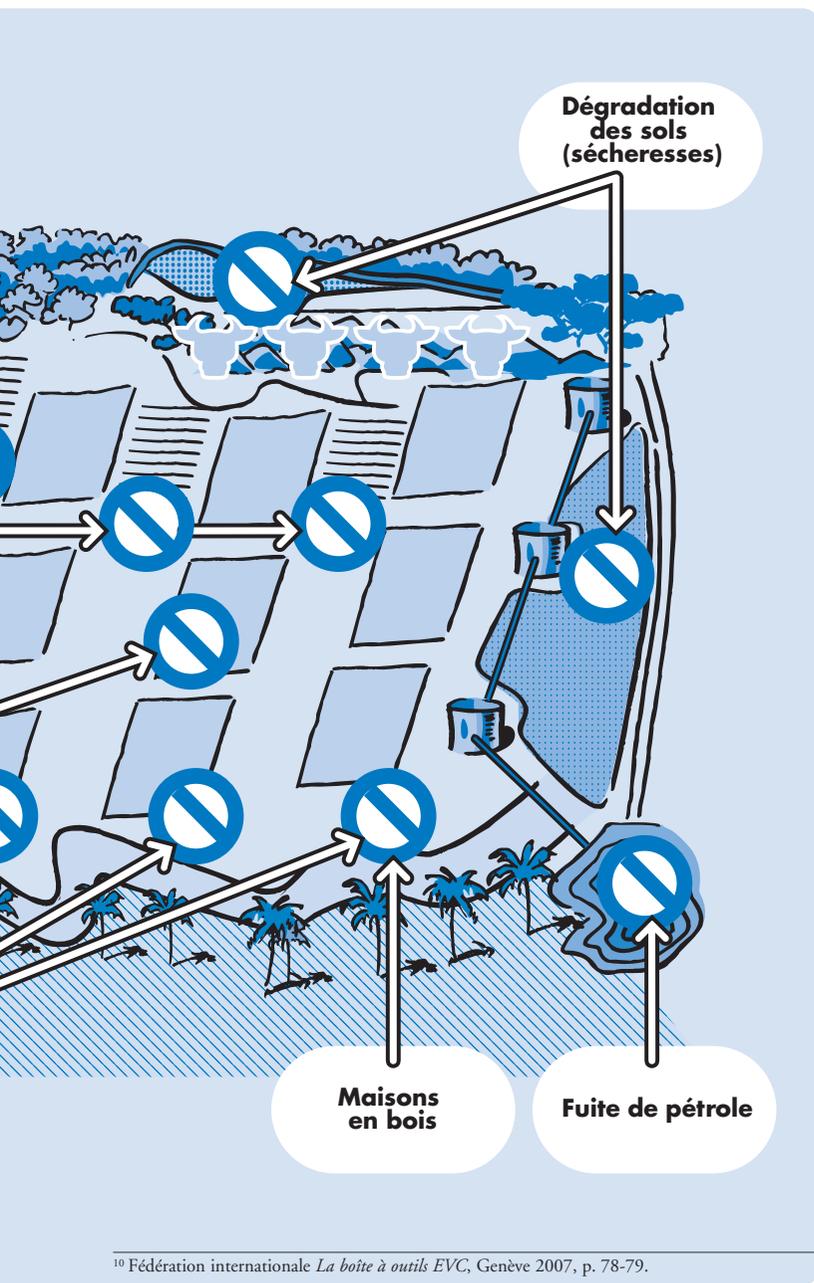


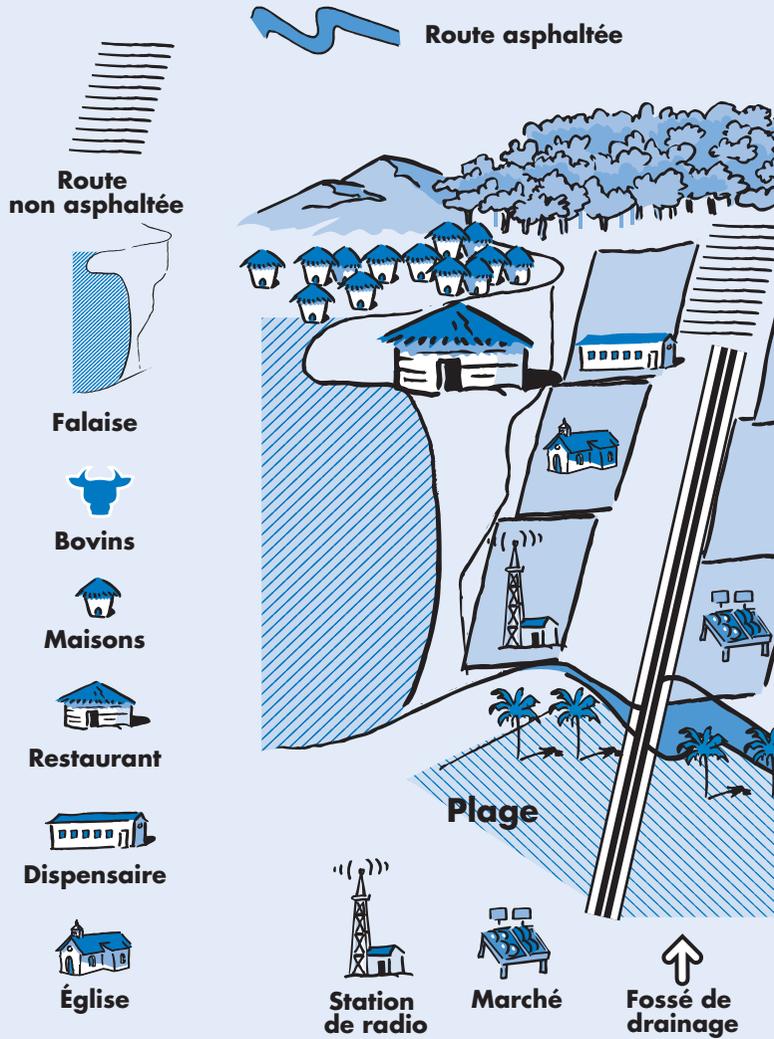
Figure 19 Carte de dangers/risques¹⁰

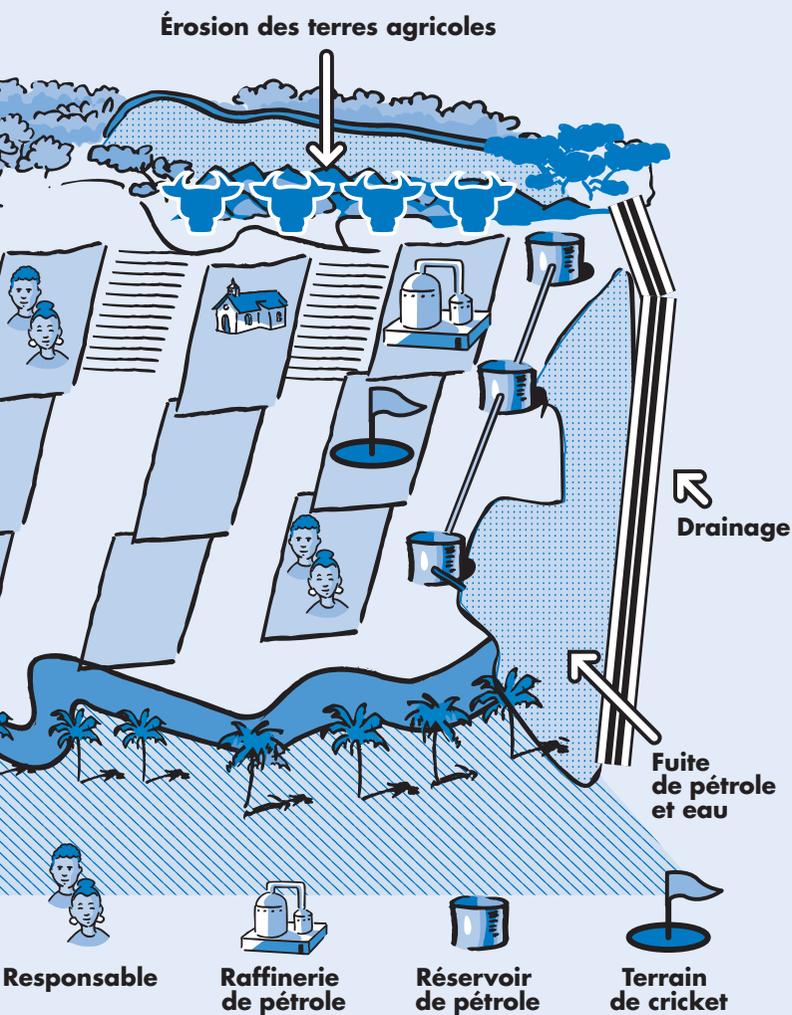
Exemple (tiré de *Make that Change*)





¹⁰ Fédération internationale *La boîte à outils EVC*, Genève 2007, p. 78-79.

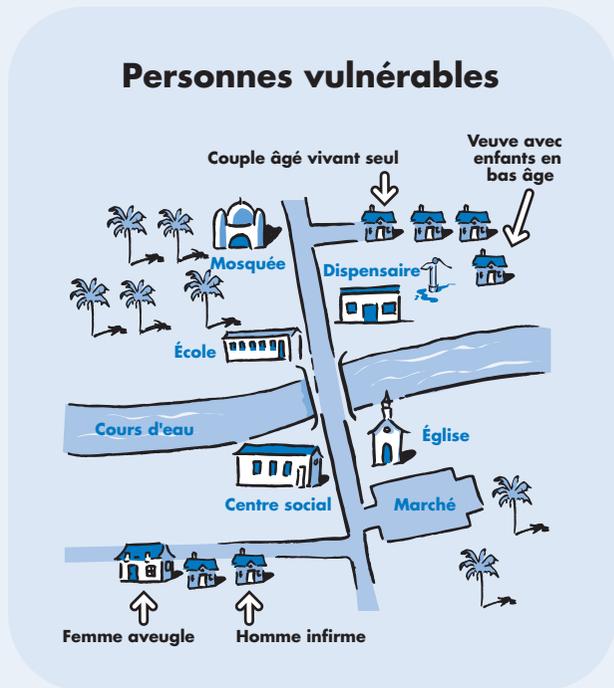
Figure 20 Carte aérienne¹¹**Exemple** (tiré de *Make that Change*)



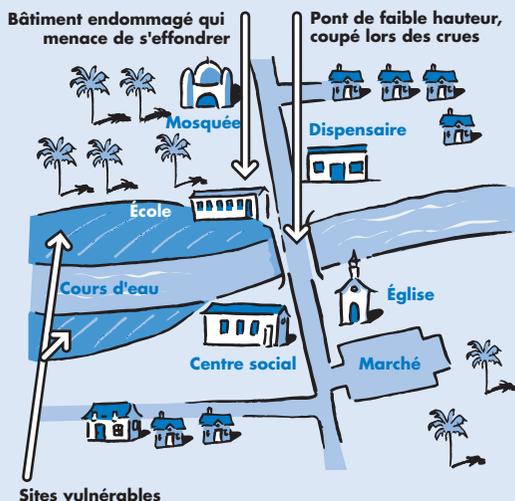
¹¹ Fédération internationale *La boîte à outils EVC*, Genève 2007, p. 80-81.

Figure 21 Carte spatiale¹²

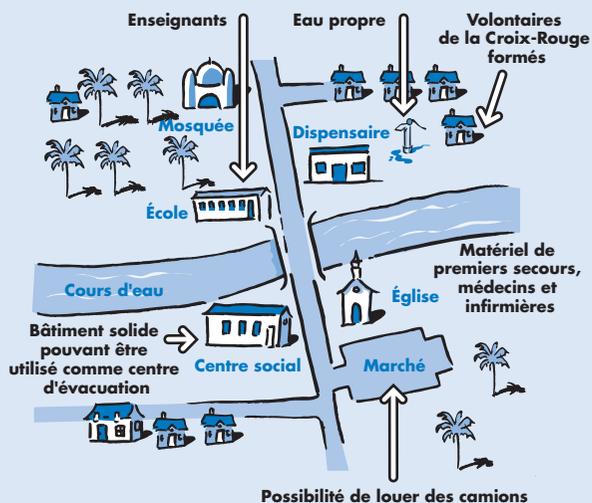
Exemple (tiré du *Programme de gestion des catastrophes à l'échelle communautaire destiné à la formation de formateurs*, Croix-Rouge indienne)



Sites vulnérables



Capacités



¹² Fédération internationale *La boîte à outils EVC*, Genève 2007, p. 82-83.

8.4.1.5 Marche transversale

La marche transversale consiste à parcourir à pied la communauté pour observer la population, le cadre et les ressources. On l'utilise pour noter le site et la topographie des lieux et pour comprendre les rapports d'interdépendance avec le milieu.

La marche transversale intervient habituellement au début de la recherche parce qu'elle donne une vue d'ensemble de la communauté. Elle permet d'observer des choses qui devront peut-être être étudiées de plus près lors des entretiens.

Écrivez ce que vous voyez et entendez à mesure de votre parcours (voir figure 22). Vous pourrez ensuite transférer vos observations dans un diagramme transversal (voir figure 23).

Figure 23 Marche transversale – Diagramme transversal¹⁴

Exemple (tiré de *Make that Change*)



Type de relief	Collines, pentes, vallée	Terrain rocheux, collines, vallée
Moyens de subsistance	Irrigation, agriculture, peuplement, santé, école, stockage de foin, récupération de l'eau	Peuplement, agriculture, mesures de lutte contre l'érosion des sols, récupération de l'eau
Risques	Érosion des sols, contamination de l'eau, zone de reproduction des moustiques	Érosion, zone de reproduction des moustiques, barrage non protégé
Circonstances qui aggravent la vulnérabilité	Terrain en pente, eau stagnante, déforestation, utilisation d'engrais chimiques	Eau stagnante, terrain en pente
Croyances et valeurs	Église, aloès médicinal	Aloès pour la médecine traditionnelle
Capacités	Roches, captages, production vivrière, pompe à eau, récupération de l'eau	Barrage, captages, production vivrière
Milieu naturel	Eau, aloès et eucalyptus	Aloès, eau



Collines, pentes, vallée	Collines, pentes, vallée, terrain plat	Collines, pentes, terrain rocheux, terrain plat
Irrigation, agriculture, peuplement, pâturage, point d'eau, récupération de l'eau, préservation des sols et de l'eau	Agriculture, pâturage, ramassage de bois à brûler	Agriculture, pâturage, activités de préservation des sols et de l'eau
Érosion, insalubrité du point d'eau, puits découvert	Érosion, dégradation des sols, contamination de la nappe phréatique, épuisement de la nappe phréatique	Érosion des sols, dégradation des sols, contamination de la nappe phréatique, épuisement de la nappe phréatique
Source non protégée, déforestation, terrain en pente, utilisation d'engrais chimiques, surexploitation du point d'eau	Déforestation, terrain en pente, surpâturage, utilisation d'engrais chimiques	Déforestation, terrain en pente, surpâturage, utilisation d'engrais chimiques
Église, aloès pour la médecine traditionnelle	Aloès et eucalyptus pour la médecine traditionnelle	-
Accès routier, matériaux de construction, mesures de limitation de l'érosion des sols, production vivrière, possibilités de captage	Accès routier, matériaux de construction, mesures de limitation de l'érosion des sols, production vivrière, possibilités de captage	Matériaux de construction, accès routier, mesures de préservation des sols et de l'eau, production vivrière, possibilités de captage
Zone de pâturage, puits, pierres	Zone de pâturage, puits, pierres	-

¹⁴ Fédération internationale *La boîte à outils EVC*, Genève 2007, p. 90-91.

Partie 2 : Contenu d'une évaluation

Partie 2 : Contenu d'une évaluation

Partie 2 :

Contenu d'une évaluation

La Partie II met l'accent sur le contenu d'une évaluation. Elle fournit des orientations sur les éléments à contrôler afin de mieux comprendre une situation d'urgence.

Le contenu d'une évaluation touche à la manière dont les gens s'adaptent après une crise ou un choc. Il peut être défini au terme d'un examen global et intégré du contexte, de la crise ou du choc, des organismes concernés, des problèmes auxquels sont confrontées les populations directement ou indirectement frappées et des stratégies d'intervention qu'elles ont mis en place.

Bien entendu, la plupart des informations sont obtenues en parlant avec les communautés concernées, par le biais d'une approche participative.

Dans la Partie II, le CICR présente la méthode dite de l'économie des ménages, alors que la Fédération internationale expose en détail les éléments à vérifier dans les 24, puis 48-72 heures après une catastrophe. Alors que la Partie I (processus) aborde des questions intéressant les deux organisations, les informations figurant dans la Partie II (contenu) concernent le travail mené par chacune des deux institutions.

La méthode de l'économie des ménages



9. La méthode de l'économie des ménages

9.1 Définition de l'économie des ménages

L'économie des ménages est la somme des moyens utilisés par les ménages pour se procurer, augmenter et conserver leur revenu en espèces et en nature afin de couvrir leurs besoins essentiels (aliments, revenu en espèces et avoirs : épargne, bétail, terre, etc.).

9.2 La méthode de l'économie des ménages

La méthode de l'économie des ménages est utilisée pour déterminer si les ménages parviennent à subvenir à leurs besoins essentiels et non essentiels et de quelle manière. Elle permet en définitive de savoir si une population donnée vit dans l'insécurité sur le plan économique et, partant, a besoin d'assistance. On y parvient en comparant une année normale, de référence (reflétant les conditions habituelles dans lesquelles vit une population capable de couvrir ses besoins essentiels) et l'année considérée, notamment après une crise ou un choc. La comparaison permet de déterminer si la population se trouve dans des conditions plus mauvaises, identiques ou meilleures que par le passé.

9.3 Étapes de la collecte de données

En ayant recours aux méthodes de collecte de données décrites dans la première partie (processus), suivez les étapes décrites ci-dessus pour avoir une idée claire de la situation¹⁵.

Étape 1 Évaluer l'économie des ménages

Les aliments et le revenu proviennent en général de la production alimentaire propre, d'achats, du salaire, de la chasse, du jardinage, etc.

Collectez des informations sur les types d'activités/les moyens utilisés pour se procurer des aliments et un revenu, la fréquence de ces activités et les membres du foyer y participant. Estimez quelle est la contribution de chacune des activités aux revenus du ménage. Déterminez quelles sont les dépenses du ménage.

Étape 2 Définir les zones de moyens de subsistance

Les zones de moyens de subsistance sont des zones géographiques dans lesquelles la majorité des ménages suivent le même schéma économique (par exemple agro-pastoral, cultivateurs de cultures de rapport, etc.). Des zones de subsistance recourent parfois d'autres zones (par exemple employés et indépendants dans une ville ou activités agricoles ou pastorales dans une zone rurale).

Déterminez les différentes zones de moyens de subsistance pertinentes dans une région donnée.

Étape 3 Définir les catégories de richesse

Les catégories de richesse sont des groupes de ménages disposant de ressources et de capacités similaires leur permettant d'exploiter

¹⁵ J. Seaman et al., *The household economy approach ; a resource manual for practitioners*. Save the Children Fund, Londres, 2000.

différentes sources de revenu et d'alimentation dans une zone de moyens de subsistance.

Déterminez les principaux facteurs de différenciation entre les groupes de richesse (pauvres, moyennement pauvres, plus aisés).

Étape 4 Comprendre les liens avec les marchés et observer les changements sur les marchés

Il faut savoir que les liens « normaux » entre les communautés et leurs différents marchés permettent de comprendre et d'anticiper les différentes possibilités en période de crise.

En période de crise, observez les changements qui se produisent à la fois sur le marché du travail (plus ou moins de possibilités de travail, salaires plus élevés ou plus bas, etc.), dans les prix des principales matières premières et/ou dans l'accès aux matières premières. Déterminez la(les) cause(s) de ces changements (conflit et/ou dégâts causés à l'infrastructure, etc.).

Étape 5 Calculer les effets du choc/risque

Les conséquences d'un choc/risque sur un ménage, où que ce soit, dépendront d'une combinaison particulière des éléments suivants :

- ampleur et nature du choc/risque (échelle, gravité, durée) ;
- économie du ménage ;
- possibilités de compenser la perte de revenu ;
- choix effectués par les ménages en fonction des circonstances particulières ;
- degré de dépendance par rapport au marché ;
- facteurs externes et environnementaux.

Il est important d'analyser les conséquences qu'un choc/risque précis (insécurité, déplacement, sécheresse, inondations, etc.) peut avoir sur la capacité d'un ménage de satisfaire ses besoins essentiels.

Il faut examiner à cet effet ses mécanismes d'adaptation, son degré de vulnérabilité et/ou son niveau de résilience.

Les **mécanismes d'adaptation** sont les stratégies adaptées/originales choisies par des personnes pour traverser des moments difficiles.

On peut classer ces stratégies comme suit :

- Stratégies qui *ne* portent *pas* atteinte aux moyens de subsistance (par exemple, modification de courte durée des habitudes alimentaires, collecte de fruits sauvages, vente d'actifs non essentiels, migration de personnes pour raison professionnelle, heures supplémentaires, recours aux compétences, solidarité, etc.). Elles sont faciles à inverser.
- Stratégies qui *peuvent* porter atteinte aux moyens de subsistance (par exemple vente d'un bien immobilier, vente d'outils de production, déforestation à grande échelle, travail des enfants, prostitution, banditisme). Ces dernières sont généralement plus difficiles à inverser.

La **vulnérabilité** est définie comme étant : « les conditions déterminées par des facteurs ou processus physiques, sociaux, économiques, environnementaux et politiques qui augmentent la sensibilité d'une communauté aux répercussions des chocs/risques¹⁶ ». Tout le monde est vulnérable à quelque chose (par exemple un cultivateur est vulnérable à l'absence de pluie).

La vulnérabilité peut être réduite par l'accroissement et la protection des moyens de subsistance et par la réduction du degré d'exposition aux risques.

Il est important d'établir une distinction entre les chocs/risques provenant de l'extérieur de la communauté (qui touchent tous les habitants d'une même localité) et les chocs/risques qui touchent presque uniquement certains ménages (par exemple le soutien de famille est positif au VIH, discrimination, etc.).

¹⁶ D'après le Secrétariat inter-institutions de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UN/ISDR), *Living with risk : A global review of disaster reduction initiatives*, 2004, Annexe 1.

La **résilience** est la capacité de limiter les chocs/risques, de s'y préparer, d'y résister et de les surmonter. Un ménage totalement vulnérable est un ménage sans aucune résilience pour faire face à un choc/risque ; un foyer qui peut absorber un choc/risque est un foyer doté d'un niveau de résilience adéquat.

Plus le choc/risque dure, plus les sources de revenu et les mécanismes d'adaptation sont mis à l'épreuve et peuvent finir par disparaître. Il ne reste plus alors que la capacité de travail qui peut elle-même être affaiblie par la faim ou une mauvaise santé. Lorsque les ménages perdent leurs actifs, ils perdent leurs moyens de gagner leur vie.

Les personnes ayant un bon niveau de vie peuvent être tout aussi affectées par un choc ou un risque que celles qui ont faible niveau de vie. Dans ce cas, elles sont aussi vulnérables les unes et les autres. La principale différence sera leur capacité de s'adapter. Un ménage qui a été aisé aura peut-être davantage de difficulté à s'adapter (dans la mesure où il n'est pas habitué à la pauvreté).

Déterminez combien de temps un ménage peut résister avec les mécanismes d'adaptation choisis.

- Quelles sources d'alimentation et de revenu peuvent être développées dans les circonstances actuelles ?
- Quelles autres sources supplémentaires peut-on exploiter ?

Étape 6 Analyser l'environnement externe

L'environnement/les facteurs externes ont une incidence sur la résilience et sur la vulnérabilité des ménages. En font partie les lois (écrites ou coutumières), l'infrastructure existante (routes, etc.) et les services (crédit, écoles, etc.). Ils sont représentés par les différentes institutions.

Institutions

Les institutions regroupent à la fois les organisations composées de membres et les réseaux informels. On y trouve :

- **Les organisations composées de membres** : coopératives et groupes déclarés ;
- **Les organisations informelles** : groupes d'échange de travail ou groupes d'épargne tournante ;
- **Institutions politiques** : ministères, lois et règlements (y compris régime foncier) ;
- **Institutions économiques** : marchés, entreprises privées, banques ou système fiscal ;
- **Institutions socioculturelles** : parents, mariage, héritage, religion.

Un bon environnement politique/institutionnel facilite l'obtention et la protection de moyens de subsistance, alors qu'un mauvais environnement politique/institutionnel peut augmenter les conditions de vulnérabilité.

Les institutions locales ont une influence directe sur la méthode de l'économie des ménages, dans la mesure où elles établissent quelles activités sont légales/illégales, appropriées/inappropriées pour les femmes et les hommes, en encourageant certaines activités et certains choix par rapport à d'autres et en orientant la perception de l'efficacité de certaines stratégies pour obtenir les résultats souhaités. Les institutions locales ont également une influence indirecte sur les stratégies de subsistance des ménages, de par le pouvoir qu'elles exercent sur l'obtention et le contrôle des avoirs des ménages.

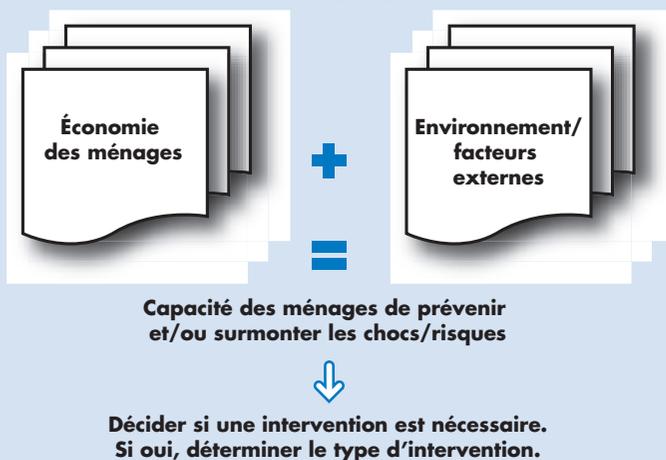
La gouvernance va bien au-delà de la notion de gouvernement et désigne le pouvoir dans un sens beaucoup plus large, tel qu'il est exercé par tous les acteurs et tous les intéressés (notamment secteur privé, société civile et organisations internationales) dans une situation donnée. Ce « système de pouvoir » plus large a également une influence sur les capacités des personnes de prendre des mesures de précaution contre les risques et sur l'exercice du droit

d'exprimer leurs besoins et d'avoir accès aux connaissances techniques et aux mesures de préparation pouvant réduire leur vulnérabilité.

Étape 7 Analyser la capacité de la population et les possibilités d'intervention

L'analyse des points susmentionnés nous permet d'évaluer la capacité de la population de prévenir et surmonter les chocs et/ou les risques. Le résultat de l'analyse déterminera l'opportunité d'une intervention et, le cas échéant, le type d'intervention.

Figure 24 Processus analytique



9.4 Liste de contrôle pour l'évaluation

La liste de contrôle suivante comprend certains des principaux éléments à examiner lors d'une évaluation pour mieux définir l'économie des ménages et l'environnement externe. Il n'est pas nécessaire d'y faire figurer tous les éléments à chaque fois : le choix dépendra de l'objectif de l'évaluation et de la situation qui se présente. De la même façon, il est possible d'ajouter à la liste d'autres éléments pertinents n'y figurant pas.

Moyens de subsistance

- bétail et ses produits (lait, viande, peau) ;
- surface cultivée et rendement ;
- outils (manuels et agricoles) ;
- moyens de production pour les activités artisanales et agricoles (équipement, installations, autres ressources) ;
- facteurs de production (semences, engrais, produits chimiques pour les cultures, fourrage, médicaments pour le bétail, bois pour la menuiserie, pièces détachées pour la mécanique/la plomberie) ;
- installations de stockage ;
- disponibilité des matières premières (approvisionnement/commerce pour les ménages ou facteur de production) ;
- accès aux marchés.

Abri et logement

- articles ménagers de base ;
- proximité par rapport aux services.

Transport

- ressources en matière de transport ;
- accès aux transports.

Communication

- ressources en matière de communication (téléphone, radio, télévision, ordinateur) ;
- accès aux services de communication et aux médias.

Ressources naturelles

- droit d'accès et d'utilisation de la terre ;
- existence de ressources halieutiques ;
- disponibilité et accessibilité de l'eau (consommation humaine, bétail, irrigation à partir de sources, puits artésiens et puits instantanés, mares, etc.) ;
- existence/accessibilité de l'énergie naturelle (bois, fumier, etc.) ;
- zone de loisir ;
- environnement sans risque et sans pollution.

Capacités humaines

- disponibilité de main-d'œuvre (au sein du ménage) ;
- compétences ;
- connaissances ;
- apprentissage et formation ;
- expérience.

Moyens financiers

- salaires (quotidiens, hebdomadaires, périodiques, taux de salaire, etc.) ;
- emploi indépendant ;
- prix des matières premières (pour le ménage ou comme moyens de production) ;
- accès au crédit ;
- envoi de fonds ;
- dette/épargne ;
- filets de sécurité publics (allocations, retraites) ;
- couverture d'assurance.

Dynamique sociale

- système d'éducation ;
- services publics et services privés (santé, assainissement, services d'appui aux cultures et à la production animale, bibliothèques, loisirs) ;
- médias ;
- réseaux sociaux (famille et proches, associations confessionnelles, réseaux professionnels et associations locales) ;

- mécanismes d'adaptation sociale ;
- organisations locales de la société civile (organisations non gouvernementales, organisations communautaires).

Environnement politique

- pertinence et applicabilité du droit public et du droit coutumier ;
- sécurité et stabilité ;
- accès à la prise de décision et aux processus politiques locaux (formel et informel, par le biais d'une bonne gouvernance, de la transparence, de l'existence d'instances participatives pour la communauté, de partis politiques dynamiques, etc.) ;
- accès à réparations par voie judiciaire.

John Sparrow, Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Catastrophe



10. Principaux éléments à vérifier lors d'une catastrophe soudaine

Les listes de contrôle ci-dessous visent à établir plus facilement les informations qui devraient être collectées en priorité lorsque l'on procède à une évaluation rapide dans les 24 et 72 premières heures après une catastrophe soudaine¹⁷, comme une inondation majeure ou un tremblement de terre. Les listes de contrôle fournissent des informations utiles à une évaluation des besoins pour un relèvement rapide et préparent le terrain à la poursuite plus détaillée du processus d'évaluation, d'un à 30 jours après la catastrophe.

Lors d'une évaluation rapide, il est important de mettre l'accent sur les *changements* qui se sont produits entre la situation qui prévalait *avant* la catastrophe et la situation *après* la catastrophe. Par conséquent, les évaluations effectuées dans des situations d'urgence placent les habitants et leurs moyens de subsistance au centre de l'action et déterminent de quelle manière une ou plusieurs des cinq composantes générant la vulnérabilité¹⁸ sont affectées.

¹⁷ On peut trouver dans *Comment évaluer la sécurité alimentaire : Guide pratique pour les Sociétés nationales africaines*, Fédération internationale 2006, une autre liste de contrôle à utiliser pour évaluer les situations en matière de sécurité alimentaire principalement, mais pas seulement, dans les catastrophes à évolution lente (par exemple sécheresses).

¹⁸ Terry Cannon, *Reducing people's vulnerability to natural hazards*, avril 2007

L'analyse des informations collectées devrait faciliter une bonne compréhension :

- Du degré de résistance et de résilience des moyens de subsistance des personnes, qui leur permet de survivre et de pourvoir à leurs besoins fondamentaux de manière adéquate. Elle pourra aider à connaître et déterminer leur bien-être et leurs préoccupations en matière de création de revenu.
- Du niveau existant de bien-être des personnes en terme de santé (y compris santé mentale), nutrition, eau et assainissement, emploi, logement, etc.
- Du niveau d'autoprotection, qui est lié à la possession des moyens nécessaires pour garantir la protection des personnes, de l'habitation, des biens et des moyens de production, ainsi que des compétences et techniques contribuant à cette protection.
- Des conditions de la protection sociale, qui est en général fournie par les institutions locales et comprend des mesures de précaution que les personnes ne peuvent pas prendre elles-mêmes.
- De la gouvernance¹⁹, qui désigne la façon dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources financières, sociales et nationales pour réagir à la situation.

Lorsque les évaluations rapides ont été effectuées, les décideurs sont mieux outillés pour prendre des mesures pouvant sauver des vies, pourvoir aux besoins essentiels, appuyer les services sociaux de base et préserver les moyens de subsistance.

Dans le cas d'une évaluation pour le relèvement rapide, le principal objectif est de découvrir quelles ont été les répercussions de la catastrophe sur :

- les moyens qu'ont les gens de gagner leur vie, notamment leurs avoirs et activités (moyens de subsistance) ;
- la capacité des personnes de trouver un logement sûr et adéquat (au-delà des premiers jours/des premières semaines) ;
- la santé, notamment les effets du traumatisme sur la capacité de récupération des personnes ;

¹⁹ Banque mondiale. *Gouvernance et développement*, Washington D.C. 1992 (traduction non officielle).

- l'accès aux principaux services (santé, eau et assainissement, électricité, transports, éducation, etc.) ;
- la vulnérabilité des personnes et les stratégies qu'elles utilisent pour faire face à la catastrophe.

L'évaluation devrait également permettre une meilleure compréhension :

- de l'interaction entre moyens de subsistance, abris, santé et accès aux services essentiels et de leurs effets sur la réduction ou l'augmentation de la vulnérabilité des personnes et sur leur capacité d'adaptation ;
- l'évaluation par les intéressés eux-mêmes de leurs principaux besoins et de leurs priorités les plus élevées ;
- la capacité et la volonté des membres de la Fédération internationale d'intervenir, notamment s'agissant de la Société nationale du pays touché ;
- l'existence d'acteurs, de politiques ou de processus pouvant avoir une incidence positive ou négative sur la capacité de répondre aux besoins prioritaires définis par les communautés touchées ;
- ce que font d'autres organisations, afin que les programmes ou activités ne soient pas redondants.

Les modèles suivants, élaborés pour une évaluation après 24 heures et après 72 heures ont été divisés en deux catégories principales :

- les conditions institutionnelles pour intervenir après une catastrophe ;
- la situation et les capacités de la communauté de s'adapter à la catastrophe.

Catastrophe soudaine 0-24 heures

Auto-évaluation de la capacité d'intervention de la Société nationale

Type et ampleur de la catastrophe
Le siège ou les sections ont-ils été touchés ?
La Société nationale a-t-elle la capacité
et les ressources nécessaire pour intervenir rapidement ?
La Société nationale a-t-elle la capacité nécessaire
en matière de coordination internationale ou
de l'expérience dans ce domaine ?

*Voir l'évaluation de la
capacité d'intervention
de la Société nationale
(Formulaire A)*

Évaluation sur le terrain dans les premières 24 heures

Planification de l'évaluation terminée.
L'équipe A examine les données secondaires.
L'équipe B mène les évaluations sur le terrain.

*Voir l'évaluation de terrain
immédiate (Formulaire B).*

Coordination

Personnel affecté aux centres d'opérations
de secours des pouvoirs publics.
Le centre des opérations de secours de la Société
nationale est créé et opérationnel.
Les Sociétés nationales partenaires/la Fédération
internationale participent au centre des opérations
de secours de la Société nationale.
Protocoles de communication et d'information.

*Suivre les procédures
opérationnelles
normalisées de la
Société nationale.*

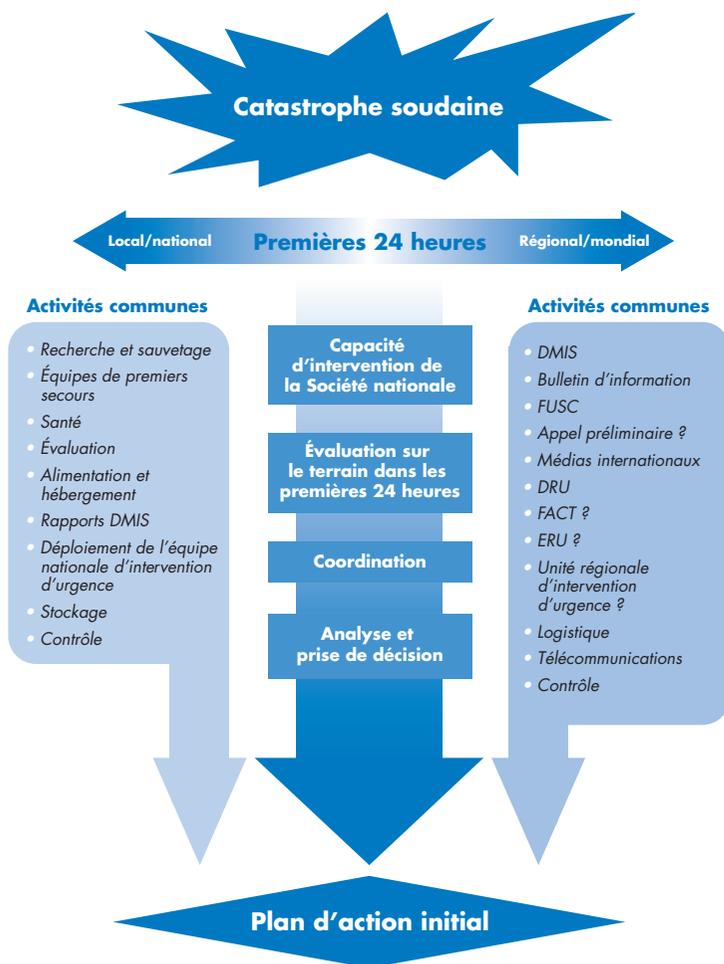
Analyse et prise de décision

Information analysée
Les décisions permettent l'intervention

*Suivre les procédures
opérationnelles standard
de la Société nationale.*

Plan d'action initial

Mesures parallèles liées à l'intervention, au début du processus d'évaluation



Premières 24 heures**Formulaire d'auto-évaluation de la capacité d'intervention de la Société nationale (A)**

Coordination par le GPS des SN/sections (le cas échéant)

1 Société nationale	Estimation de l'ampleur de la catastrophe La Société nationale a-t-elle de l'expérience en matière de gestion de catastrophes d'une ampleur équivalente ou plus importante ? <input type="checkbox"/> Oui ? <input type="checkbox"/> Non ?		
2 Siège Décrivez les conditions : <input type="checkbox"/> Pas de dégât <input type="checkbox"/> Dégâts légers <input type="checkbox"/> Dégâts moyens <input type="checkbox"/> Détruit			
3 Sections Décrivez les conditions : <input type="checkbox"/> Pas de dégât <input type="checkbox"/> Dégâts légers <input type="checkbox"/> Dégâts moyens <input type="checkbox"/> Détruit			
4 Ressources humaines Précisez la disponibilité au siège et dans les sections après la catastrophe	Personnel	Volontaires	Autres
5 Capacité de financer l'opération d'intervention	Heures/jours	Semaine(s)	Mois
6 Télécommunications Décrivez les conditions	Ligne terrestre	Mobile	HF/VHF/SMS
Pleinement opérationnel			Observations
Partiellement opérationnel			
Pas opérationnel			
7.a Stockage et articles de secours <input type="checkbox"/> Pleinement opérationnel <input type="checkbox"/> Partiellement opérationnel <input type="checkbox"/> Pas opérationnel	7.b Disposez-vous de stocks pour couvrir les besoins actuels de vos bénéficiaires ?		7.c Si oui, pour combien de personnes et pour combien de temps ?

8 Coordination avec d'autres organisations et articulation avec les mesures prises par d'autres	Avec les autorités locales et d'autres ONG	Autorités nationales – centre des opérations d'urgence et institutions des Nations Unies	Avec le Mouvement (Sociétés nationales, Fédération internationale, CICR dans le pays)
Décrivez les conditions			
9 Souhaitez-vous souligner des questions relatives à la sûreté ou à la sécurité ?	En général, avant la catastrophe		Pendant et après la catastrophe
10 Autres			

Dégâts légers : le bâtiment peut être occupé en toute sécurité mais a besoin de légères réparations.

Dégâts moyens : le bâtiment ne peut pas être occupé en toute sécurité et a besoin de réparations majeures.

Détruit : incontestablement détruit et devant être reconstruit.

Note : si nécessaire, dessinez une carte pour indiquer l'emplacement.

Expérience en matière de coordination d'une intervention internationale sans assistance Oui Non

Capacité d'intervenir rapidement Oui Non

Premières 24 heures**Formulaire d'évaluation de terrain rapide (B)**

Type de catastrophe :

Coordonnées GPS :

1 Zone géographique		Nombre approximatif d'habitants	
2 Communauté évaluée		Nombre approximatif d'habitants	
3 Nom du chef de l'équipe d'évaluation		4 Nom et coordonnées de la personne à contacter dans la communauté	
5 Date	6 Heure		
7 Personnes	Nombre de blessés	Nombre de morts	Nombre de personnes disparues
8 Habitations touchées	Nombre avec dégâts légers	Nombre avec dégâts moyens	Détruites
9 Nombre de familles (pour cent s'il est impossible d'avancer un chiffre dans les 4 heures)	Actuellement déplacées évacuées		Qui pourraient être déplacées évacuées
10 De quelle manière ces personnes sont-elles logées ? Abri/familles d'accueil/ camps/autre	Décrivez la situation en matière d'abris		

Décrivez les dégâts et l'accès

11 État des routes/ meilleur moyen d'accéder à la zone touchée		
12 Conditions/accès à (le cas échéant) : <ul style="list-style-type: none"> • Voies ferrées • Ponts • Réseau hydrologique • Systèmes d'évacuation des eaux usées • Écoles • Installations médicales • Électricité • Téléphones • Aéroport • Port maritime 	Craintes : Matériaux dangereux Fuite de produits toxiques Fuites de pétrole Mines/restes explosifs de guerre Autres :	

(Observation) Décrivez les pertes de moyens de subsistance

13 Effet en milieu urbain (le cas échéant)	Bâtiments commerciaux	Entreprises/ usines	Bâtiments publics
--	-----------------------	------------------------	-------------------

14 Brève description des groupes de moyens de subsistance et de la manière dont ils sont touchés (information secondaire)

15 Quelles sont précisément les pertes physiques dans l'agriculture ? (le cas échéant)	Cultures/jardins	Animaux (bétail, volaille, etc.)	Outils
16 Quelles sont précisément les pertes dans le secteur de la pêche ? (le cas échéant)	Bateaux	Filets	Outils

17 Répondez aux questions suivantes

- a** Le gouvernement local participe-t-il activement à l'intervention ? Oui Non Ne sait pas
- b** La communauté réagit-elle à la catastrophe ? Oui Non Ne sait pas
- c** Les ONG interviennent-elles dans la zone de la catastrophe ? Oui Non Ne sait pas
Qui ?

Dégâts légers : le bâtiment peut être occupé en toute sécurité mais a besoin de légères réparations

Dégâts moyens : le bâtiment ne peut pas être occupé en toute sécurité et a besoin de réparations majeures.

Détruit : incontestablement détruit et devant être reconstruit.

Note : si nécessaire, dessinez une carte pour indiquer l'emplacement.

Urbains
 Périurbains
 Ruraux
 Besoins attendus

Catastrophe soudaine 72 heures

Voir l'évaluation rapide
sur le terrain
(Formulaire B)

Évaluation sur le terrain après 72 heures

Planification de l'évaluation terminée

Équipe A : examine les données secondaires et la capacité d'intervention de la Société nationale
Équipe B : réalise les évaluations sur le terrain, etc.

Voir l'auto-évaluation de
la capacité d'intervention
de la Société nationale
(Formulaire A)

Auto-évaluation de la capacité d'intervention de la Société nationale

Informations actualisées indiquant si le siège ou les sections de la Société nationale ont été touchés.
Informations actualisées sur la capacité de la Société nationale d'intervenir rapidement et sur son expérience en matière de coopération internationale.
Capacités de gestion du personnel et des volontaires.

Suivre les procédures
opérationnelles
normalisées
de la Société nationale

Analyse et prise de décision

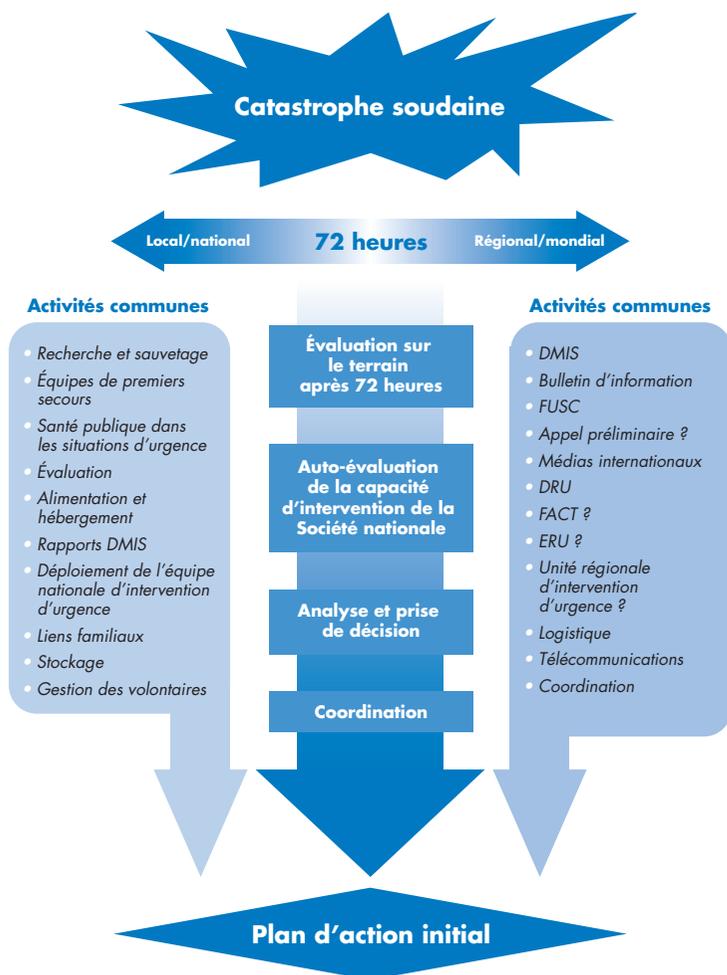
Informations analysées.
Informations collectées à partir des données secondaires et triangulées grâce à la coordination avec d'autres acteurs.
Les décisions permettent l'intervention.

Suivre les procédures
opérationnelles
normalisées de
la Société nationale

Coordination

Personnel affecté au centre des opérations d'urgence du gouvernement.
Centre des opérations d'urgence de la Société nationale hôte pleinement opérationnel.
Sociétés nationales partenaires/Fédération internationale participant au centre des opérations d'urgence de la Société nationale hôte.
Protocoles de communication et d'information.

Plan d'action initial



Premières 72 heures

Formulaire d'auto-évaluation de la capacité d'intervention de la Société nationale (A)

Coordination par le GPS des SN/sections (le cas échéant)

1 Société nationale**Quelle est l'ampleur de la catastrophe par rapport aux premières 24 heures ?**

Moins grande que prévu
 Conforme aux prévisions
 Plus grande que prévu

Commentaires :

2 Décrivez ce qui a changé au siège ou dans les sections depuis le rapport de 24 heures, en termes de conditions et capacités :

- Pas de dégâts
 Dégâts légers
 Dégâts moyens
 Détruit

Niveau du siège :

Structure/infrastructure, personnel, volontaires, autre :

Niveau de la section :

Structure/infrastructure, personnel, volontaires, autres :

Capacité de financer l'opération

Pendant combien de temps et pour combien de personnes ?

6 Télécommunications

Décrivez ce qui a changé

En général :

Ligne terrestre

Mobile

HF/VHF/SMS

7 Stockage et articles de secours

- Pleinement opérationnel
 Partiellement opérationnel
 Pas opérationnel

De quels articles ou services de secours (donner les caractéristiques) aurez-vous besoin dans les quatre premières semaines de l'intervention ?

Quelle est la priorité en termes de produits, les articles pris séparément ou groupés ?

Quelle quantité vous faut-il et quelle quantité pourrez-vous distribuer ?

Où en aurez-vous besoin ?

Quelle est la priorité probable en termes de distribution par village/zone, etc.

<p>8 Coordination avec d'autres organisations et articulation avec les mesures prises par d'autres organisations Décrivez ce qui a changé</p>	Avec les autorités locales et les autres ONG	Pouvoirs publics – centre des opérations d'urgence et institutions des Nations Unies	Avec le Mouvement (Sociétés nationales, Fédération internationale, CICR dans le pays)
<p>9 Décrivez ce qui a changé en termes de sûreté ou de sécurité</p>	<p>En général, avant la catastrophe</p>		<p>Pendant et après la catastrophe</p>
<p>10 Ressources nécessaires ? La Société nationale a-t-elle demandé et accepté l'un ou l'autre des éléments suivants ?</p>	<p>FACT : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non RDRT : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non ERU : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non FUSC : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>		<p>Liquidités : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Logistique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

Dégâts légers : le bâtiment peut être occupé en toute sécurité mais a besoin de légères réparations

Dégâts moyens : le bâtiment ne peut pas être occupé en toute sécurité et a besoin de réparations majeures.

Détruit : Incontestablement détruit et devant être reconstruit.

Note : si nécessaire, dessinez une carte pour indiquer l'emplacement.

Expérience en matière de coordination d'une intervention internationale sans assistance ? Oui Non
 Capacité d'intervenir rapidement : Oui Non

Premières 72 heures**Formulaire d'évaluation de terrain (B)**

Type de catastrophe :

Coordonnées GPS :

1 Zone géographique		Nombre approximatif d'habitants	
2 Communauté évaluée		Nombre approximatif d'habitants	
3 Nom du chef de l'équipe d'évaluation		4 Nom et coordonnées de la personne à contacter dans la communauté :	
5 Date	6 Heure		
7 Personnes (actualisation)	Nombre de blessés	Nombre de morts	Nombre de personnes disparues
8 Habitations touchées (actualisation)	Nombre avec dégâts légers	Nombre avec dégâts moyens	Nombre de destructions
9 Nombre de familles (actualisation) (fournir un pourcentage s'il est impossible d'avancer un chiffre dans les 4 heures)	Actuellement déplacées évacuées	Qui pourraient être déplacées évacuées	

(Observation) Décrivez les conditions**10 Comment fonctionnent les moyens de communication ?**

Ligne terrestre, téléphone mobile, VHF, HF, etc.

11 Secours

Quels sont les facteurs climatiques ?

Les abris actuels résistent-ils à la pluie, au vent, au soleil, au froid ?

Quel est l'état physique des structures existantes ?

Combien de personnes ne disposent pas d'un abri adéquat ?

<p>Quel est le risque immédiat pour la vie ?</p> <p>Combien de personnes sont-elles en danger ?</p> <p>Quels sont les groupes sociaux les plus en danger et pourquoi ?</p>	<p>Quelle est la distribution habituelle de vêtements, couvertures et literie pour les femmes, hommes, enfants et nourrissons, femmes enceintes ou allaitantes et personnes âgées ?</p>
--	---

De quoi disposait habituellement un ménage moyen ?

12 Alimentation et nutrition

<p>Trouve-t-on des aliments dans la zone de la catastrophe ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>De quel type ?</p>	<p>Y a-t-il assez de nourriture pour le nombre de personnes potentiellement touchées ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Expliquez :</p>
<p>Toutes les personnes touchées ont-elle accès aux aliments, ou seulement certaines d'entre elles ?</p>	<p>Expliquez :</p>
<p>Les personnes peuvent-elles cuisiner ?</p> <p>Ustensiles : <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Beaucoup</p> <p>Combustible : <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Beaucoup</p> <p>Marmites : <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Peu <input type="checkbox"/> Beaucoup</p> <p>Autres :</p>	<p>Les personnes ont-elles accès à un lieu sûr pour préparer à manger et consommer leur repas ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Décrivez :</p>

Quelles sont les habitudes alimentaires des gens (principaux produits alimentaires qu'ils consomment normalement) ?

Certains groupes spécifiques connaissent-ils des difficultés pour se procurer à manger à cet endroit ? Si oui, qui et pourquoi ?

13 Santé

<p>Quelle était la situation sanitaire et nutritionnelle des habitants avant la catastrophe ? Expliquez :</p>	<p>Y a-t-il une urgence sanitaire ?</p> <p>De quelle nature ?</p> <p>Comment risque-t-elle d'évoluer ?</p>
---	---

Combien de personnes ont souffert de traumatismes graves ou autres effets psychologiques depuis la catastrophe ?	Décrivez l'accès aux installations médicales et leur état :
Les installations médicales sont-elles touchées par un problème lié à la catastrophe ?	
Équipement : Médicaments : Fourniture consommables : Vaccins : Nombre d'employés :	
Quelles activités sanitaires la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge devrait-elle/il engager pour répondre aux besoins ?	Nombre et type de cibles sanitaires/personnes vulnérables
14 Sûreté, sécurité et protection	
Des familles ont-elles été dispersées ? Sont-elles menacées de l'être ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre approximatif : A-t-on entrepris d'enregistrer les personnes touchées ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Y a-t-il des problèmes de sécurité potentiels ?
Des familles ont-elles été dispersées ? Nombre Lieu Détails du processus d'enregistrement : Y a-t-il des mineurs non accompagnés ?	Expliquez :
Rétablissement des liens familiaux Est-il nécessaire de mener des activités de rétablissement des liens familiaux ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Expliquez :
Des personnes sont elles soumises à : Des violences physiques : Des violences sexuelles : Une intimidation psychologique ou fondée sur leur sexe : L'insécurité : La discrimination : Des personnes prennent-elles des risques ou l'accès aux moyens de pourvoir aux besoins essentiels est-il entravé par la contamination par les armes (mines, restes explosifs de guerre) ?	Expliquez :

15 Eau et assainissement

L'incidence des maladies diarrhéiques est-elle supérieure à la normale ? Est-elle en augmentation ou en baisse ?			
Approvisionnement en eau Les personnes ont-elles suffisamment d'eau pour : Boire <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Se laver <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Faire le ménage <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Les personnes utilisent-elles des sources d'eau insalubre comme alternative ? Pourquoi ?	Comment l'eau est-elle transportée et stockée dans le foyer ?	Les personnes traitent-elles l'eau en la filtrant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non faisant bouillir <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non chlorant <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Évacuation des excréments Où les personnes défèquent/urinent-elles à l'heure actuelle ?			
Lavage des mains Y a-t-il des installations adéquates pour se laver les mains/se baigner aux endroits clés et sont-elles utilisées ? Y a-t-il du savon ou un produit équivalent ?			

16 Logement

Impact sur les habitations et les principaux services Habitations : <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> élevé Eau : <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> élevé Assainissement : <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> élevé Électricité : <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> élevé Santé : <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> élevé Centres communautaires : <input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> élevé	Où vivent les habitants des logements gravement endommagés ou détruits ? Sur l'emplacement de leur ancien logement <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre approximatif : Chez des amis ou des membres de leur famille ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre approximatif : Dans des camps ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre approximatif :
--	---

<p>Les gens utilisent-ils leur logement pour des activités productives ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Ont-ils perdu l'accès à ce lieu pour produire des marchandises ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>Les gens utilisent-ils leur maison pour stocker : Des outils ou de l'équipement <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Loger ou nourrir des animaux ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Sont-ils dans l'incapacité de diriger un petit commerce ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>La catastrophe a-t-elle compromis leurs activités de production ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>Quel a été l'impact de la catastrophe sur cet usage ? Expliquez :</p>
<p>Critères pour les abris – facteurs :</p> <p>Résister à de fortes pluies <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Résister à des vents violents <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Résister à des températures élevées <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Résister à de basses températures <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>Décrivez l'état physique des abris</p>
<p>17 Moyens de subsistance</p>	
<p>Quels sont les principaux types d'activités que mènent les ménages pour gagner leur vie ? (par exemple agriculteur avec une petite exploitation, employé de bureau, journalier, envois de fonds, combinaison d'activités, etc.)</p>	<p>Quelles étaient les principales sources de revenu et de nourriture avant la catastrophe ?</p>
<p>Quelles sont les principales activités agricoles ?</p> <p>Qui fait quoi sur la terre et à qui appartient-elle ?</p>	<p>Qu'est-il arrivé aux ménages qui avaient un commerce ?</p> <p>Quelles étaient les principales sources de revenu et de nourriture avant la catastrophe ?</p>

Les communautés ont-elles perdu les principaux articles (actifs) dont elles ont besoin pour leur travail (par exemple, équipement de pêche ou agricole, moyens de transport, outils ou équipement, etc.) ? Expliquez :

D'importantes ressources environnementales ont-elles été endommagées ou détruites, qui pourraient compromettre à l'avenir la capacité des personnes de gagner leur vie ?

Expliquez brièvement :

Actualisation des dégâts et des accès

18 État des routes.

Meilleur moyen d'accéder à la zone touchée

19 Conditions/accès à (le cas échéant)

- Voies ferrées
- Ponts
- Réseau hydrologique
- Systèmes d'évacuation des eaux usées
- Écoles
- Installations médicales
- Électricité
- Téléphones
- Aéroport
- Port maritime

Craintes :

Matériaux dangereux

Fuite de produits toxiques

Fuites de pétrole

Mines/restes explosifs de guerre

20 Répondez aux questions suivantes

- a** Le gouvernement local participe-t-il activement à l'intervention ? Oui Non Ne sait pas
- b** La communauté réagit-elle à la catastrophe ? Oui Non Ne sait pas
- c** Des ONG interviennent-elles dans la zone de la catastrophe ? Oui Non Ne sait pas

Dégâts légers : le bâtiment peut être occupé en toute sécurité mais a besoin de légères réparations

Dégâts moyens : le bâtiment ne peut pas être occupé en toute sécurité et a besoin de réparations majeures.

Détruit : incontestablement détruit et devant être reconstruit.

Note : si nécessaire, dessinez une carte pour indiquer l'emplacement.



Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes, il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement dans les situations de conflit.

Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

www.cicr.org



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

www.ifrc.org